

ÉTUDES DIACHRONIQUES

**FORMES D'ÉCRITURE
DES SAVOIRS :
PERSPECTIVES
D'ANALYSE DU DISCOURS
EN DIACHRONIE**

1 2023

HONORÉ CHAMPION

**FORMES D'ÉCRITURE
DES SAVOIRS :
PERSPECTIVES
D'ANALYSE DU DISCOURS
EN DIACHRONIE**



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

Ce numéro est publié avec le soutien
de l'EA 4509 Sens Texte Informatique Histoire de Sorbonne Université

Diffusion hors France : Éditions Slatkine, Genève
www.slatkine.com

© 2023. Éditions Champion, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN: 978-2-7453-5919-3 e-ISBN: 978-2-7453-5920-9



COMPTES RENDUS

Une histoire de la phrase française, des Serments de Strasbourg aux écritures numériques, sous la direction de Gilles Siouffi, Paris, Arles, Actes Sud, 2020, 373 pages.

La légitimité de la notion de phrase est une question épineuse qui occupe les linguistes depuis des décennies. Cet ouvrage collectif n'a pas pour vocation de s'inscrire dans le débat théorique – en tout cas pas de manière frontale – mais de proposer à un large public une synthèse ambitieuse et originale sur un sujet qui était auparavant réservé aux spécialistes. L'un de ses mérites est de poser la phrase comme un objet impensé pour ensuite déployer ses multiples facettes : tantôt catégorie métalinguistique, réalité du discours ou objet de fantasme autour duquel se cristallise un imaginaire mouvant, esthétique et politique. Gilles Siouffi dirige ainsi une histoire du français dont la phrase est le fil directeur, et qui s'inscrit dans la lignée de *Mille ans de langue française, histoire d'une passion* (2017), auquel il a collaboré sous la direction d'Alain Rey. Cette *Histoire de la phrase française* pourrait même être rapprochée de travaux d'une autre nature, mais qui construisent aussi un objet historique à la fois évident et inattendu, comme *L'histoire des émotions* (2016) dirigée par Georges Vigarello ou *L'histoire du silence* (2016) d'Alain Corbin.

Les six auteurs articulent histoire interne et externe de la langue et ils y inscrivent la phrase en s'appuyant sur un angle d'analyse qui considère à la fois le contexte socio-culturel et matériel de la production du discours. La phrase est saisie principalement par le biais d'une approche syntaxique et stylistique, ainsi que par de nombreuses remarques sur la prosodie, la sémantique ou la rhétorique. L'ouvrage, illustré et pourvu d'une riche bibliographie, est structuré en six chapitres selon un ordre chronologique.

Le premier, rédigé par Christiane Marchello-Nizia, retrace la naissance de la phrase française, dont le caractère protéiforme initial reflète d'une part l'émergence d'une nouvelle langue vernaculaire qui s'éloigne progressivement du latin et d'autre part le statut, les finalités et la réception du

texte écrit au Moyen Âge. La phrase est saisie principalement par l'évolution de sa construction syntaxique et de ses frontières. Les principaux traits de la structure phrastique du français remontent à cette époque et marquent une distance décisive par rapport à la phrase latine : malgré une grande souplesse dans l'ordonnancement des mots, caractéristique qui va s'étendre jusqu'au *xiv^e* siècle, l'ordre sujet-*verbe*-complément voit le jour et son succès est bien engagé. Plusieurs paramètres influent sur l'architecture de la phrase : la visée du texte, selon qu'il est destiné à une lecture tacite, à la déclamation ou au chant ; la contrainte générique, qui oppose une phrase moulée sur la structure du vers à une phrase plus libre en prose ; le régime énonciatif, qui met en évidence des distinctions entre le récit et le discours ; et enfin, les conventions typographiques.

Dans le deuxième chapitre, Bernard Combettes couvre la période qui s'étend du *xiv^e* au *xvi^e* siècle. Cette période est marquée par un développement remarquable de la subordination. Ce phénomène répond à de nouveaux besoins d'expression, pour lesquels la phrase du récit médiéval s'avérait insuffisante. Le français conquiert progressivement des territoires auparavant réservés au latin : d'abord dans l'administration et les tribunaux, mais aussi dans les écrits savants ou dans la rhétorique royale. Apparaissent de nouveaux outils grammaticaux permettant l'articulation des propositions et des groupes de mots : le participe présent, le relatif de liaison, de nombreuses conjonctions de subordination. Tendance paradoxale, le latin demeure un modèle prestigieux à suivre et continue à exercer son influence. Il pallie souvent les manques du français – notamment dans la traduction des textes antiques –, au moyen des calques lexicaux et syntaxiques. Si la phrase s'allonge et devient une accumulation sinueuse d'éléments subordonnés, elle ne garde de la période latine que l'articulation rigoureuse des sous-parties, et non pas l'architecture et l'équilibre. L'invention de la typographie au *xv^e* siècle entraîne une généralisation de la lecture silencieuse. Cette tendance change le statut du texte écrit et, par la mise en place d'une ponctuation destinée à structurer le discours et à faciliter la lecture, ouvre la voie à de nouvelles réflexions sur les unités qui composent la période.

Gilles Siouffi signe le chapitre consacré au *xvii^e* siècle, période charnière dans l'histoire du français où la langue – et la phrase – font l'objet d'un véritable travail d'orfèvre mené par les auteurs littéraires, les remarqueurs et les académiciens. L'esthétique classique amène un nouvel

idéal de précision, d'harmonie et de clarté qui influencera profondément la physiologie de la phrase et conduira à une rigidification de l'ordre des mots. En prose, deux tendances coexistent : la période longue, issue de la tradition du modèle rhétorique, et la phrase plus courte, qui répond aux exigences plus modernes de clarté et de simplicité. La versification obéit à de nouveaux codes, beaucoup plus contraignants que ceux du siècle précédent. Elle exigera une concordance entre les frontières du vers et celles de la syntaxe et entre le sens et le rythme. À cela s'ajoutent les recommandations de l'Académie et des remarqueurs qui défendent l'idée d'une période qui corresponde à un «sens complet». Cette autonomisation de la période ouvre la voie à une conception moderne de la phrase. Elle se fait ressentir également dans le goût prononcé pour la phrase courte, très présente chez les moralistes, et qui marque la seconde moitié du siècle. La description grammaticale, bien qu'intéressée par les unités qui composent la période, se heurte encore à des problèmes terminologiques et catégoriels. La phrase demeure au xvii^e siècle synonyme d'«expression», «façon de dire». Elle est souvent perçue, en raison de son caractère idiomatique, comme une porte d'accès à la spécificité et au «génie» propre à chaque langue.

Le même auteur retrace dans le quatrième chapitre l'affranchissement du modèle classique et l'invention de la phrase moderne au xviii^e siècle. Dans les premières décennies, la tendance rationaliste et l'héritage de la grammaire de Port-Royal contribuent à faire apparaître la structure sujet-verbe-complément comme un ordre logique qui suit le mouvement de la pensée. Cet imaginaire, bien que remis en question, participe à la consécration du français comme langue de culture face au recul du latin. Ce type de phrase dépourvue de fantaisie, selon le modèle de la maxime, de la sentence ou la définition, conduit au développement d'un style qui se prête à la critique et à la description objective. La deuxième partie du siècle est traversée par une sensibilité nouvelle, ouverte à l'imagination et à la subjectivité. Cette tendance amène, dans la prose comme au théâtre, une phrase plus «subjective», qui accueille des figures et des constructions autrefois bannies au nom de l'idéal de clarté et de précision. En parallèle, la phrase des peu-lettrés se présente généralement comme un flux continu, dépourvu de ponctuation. L'arrivée de la Révolution amène une esthétique du fragment, et la phrase courte apparaît comme une forme privilégiée pour l'expression



des principes et des idéaux. Enfin, la description grammaticale dissocie nettement les plans logique, rhétorique et linguistique pour définir la phrase comme une unité à «sens complet», qui peut contenir plusieurs propositions, identifiables au moyen des verbes conjugués à un mode personnel.

Jacques Dürrenmatt rédige la partie consacrée au XIX^e siècle. Le mythe de la clarté, qui revient en réponse à la longue période de troubles politiques où la langue avait servi à manipuler les opinions, est mobilisé au XIX^e siècle dans la grammaire scolaire. Dans un souci de simplification qui s'inscrit dans la volonté révolutionnaire d'une démocratisation de l'enseignement, on distingue l'organisation sémantique de la phrase de son analyse syntaxique en parties de discours. Le modèle canonique de la phrase scolaire, désormais encadrée par une majuscule et un point, supposera une combinatoire rigide, subordonnée à une hiérarchie stricte des propositions qui la composent. Parallèlement, une tendance réactionnaire cherche à réhabiliter le modèle périodique, qui se maintient notamment dans le parlement et les tribunaux, ainsi que dans les programmes du lycée. L'époque romantique amène une syntaxe expressive, caractérisée notamment par l'apparition de la phrase nominale, un abus des points de suspension, et de nombreuses inversions qui vont parfois jusqu'à une remise en cause des règles de grammaire. La ponctuation passe d'un régime énonciatif à un régime grammatical. La virgule, revendiquée comme indissociable du texte fini, fait l'objet, avec la structuration du texte en paragraphes, de nombreux litiges entre les auteurs et leurs éditeurs. La fin du siècle connaîtra l'apparition du vers libre et d'une «phrase infinie» sans ponctuation.

Marie-Albane Watine et Antoine Gautier consacrent le dernier chapitre aux XX^e et XXI^e siècles. Une nouvelle nomenclature grammaticale est constituée au début du siècle, et la notion de phrase entre dans les textes officiels en 1938. Depuis la fin du XIX^e siècle, le français gagne de plus en plus de place dans l'enseignement au détriment du latin, et les exercices de rédaction et de composition française contribuent à l'avènement d'un type de phrase scolaire, simple, équilibrée, dépourvue d'emphase. Les lettres des poilus conservent des traces de cet enseignement encore récent, notamment dans la structuration du discours, mais leur écriture ressemble souvent à un flux continu où manque la ponctuation. Bien que l'entre-deux-guerres connaisse un retour du purisme et une phrase

néoclassique, la phrase scolaire sera rejetée dans la littérature après la Seconde Guerre mondiale. Elle devient synonyme de style et marque l'appréhension de la littérature comme pratique du langage. Après une longue domination de l'écrit, l'oral fait son entrée dans la littérature et au cinéma. Dans l'écriture fictionnelle les frontières de la phrase éclatent : le point scinde la phrase au lieu de la clôturer. La ponctuation disparaît pour faire place à des phrases « infinies », – on arrive chez certains auteurs à des œuvres constituées d'une seule phrase. Depuis la fin du xx^e siècle, la révolution numérique et l'apparition de nouveaux médiums modifient le rapport des locuteurs avec le texte écrit. De nouvelles normes de rédaction et de structuration du discours s'imposent, qui vont jusqu'à remettre en cause le statut de la phrase comme unité de segmentation du texte.

Bien qu'elle s'adresse à un public qui va au-delà du cercle des spécialistes, cette *Histoire de la phrase française* reste un ouvrage exigeant, qui demande une certaine familiarité avec des notions grammaticales et d'histoire littéraire. Un tel projet impose des choix, ce qui peut justifier l'absence d'une synthèse des difficultés concernant les critères définitoires et l'opérativité de la notion dans l'histoire encore récente de la linguistique. Les premières définitions de la phrase apparaissent dans les chapitres qui portent sur la période classique, moment à partir duquel les faits de discours sont analysés en rapport avec la pensée grammaticale en plein essor. Les chapitres qui précèdent partent à la recherche de la phrase « avant la phrase », et plutôt que d'enfermer l'objet dans une définition *a priori*, on préfère étudier son côté mouvant et incertain. Cette démarche est cohérente et concentre d'ailleurs toute la difficulté de l'entreprise, qui est de retracer à la fois l'histoire d'une pratique de la langue et celle d'une catégorie descriptive. Méritent aussi d'être salués la diversité de genres de discours convoqués, les rapprochements avec la musique, ainsi que l'intérêt porté au contact des langues et aux productions non-standard. Enfin, par-delà l'intérêt académique, puisque nous sommes tous sensibles à certaines manières de dire, de formuler un propos, de ponctuer les phrases, il y a le plaisir de retrouver dans ce récit l'histoire des manières, toujours personnelles, d'occuper la langue.

Irina GHIDALI
Sorbonne nouvelle



***Grande grammaire historique du français*, Christiane Marchello-Nizia, Bernard Combettes, Sophie Prévost, Tobias Scheer (éd.), Berlin-Boston, De Gruyter-Mouton, 2020, 2 vol., 2185 pages.**

Comment ne pas être reconnaissant aux maîtres d'œuvre de cet ouvrage (désormais GGHF) et aux efforts qu'ils durent consentir pour qu'il voie le jour sous une forme aussi impeccable ! Il s'agit d'une synthèse parfaitement documentée des connaissances les plus sûres, anciennes et récentes, qui constituent le fonds de notre discipline. À l'heure où l'Internet diffuse le pire et le meilleur, où l'on entend sur la langue tout et n'importe quoi, il sera indispensable de s'appuyer sur ces deux solides parpaings. Les trente-quatre collaborateurs, dont douze universitaires exerçant hors de France, nous donnent ici la mesure de leur savoir et de leur capacité à le transmettre, d'une façon claire et nullement rébarbative. Je ne ferai ici qu'une revue succincte, dans le crédit d'espace qui m'est alloué, de ce très beau travail.

Un simple coup d'œil sur la table des matières générale (p. IX-XIV) nous convainc que cette grammaire est « grande », en effet, d'abord par l'extension des sujets traités, dont certains figurent pour la première fois avec cette ampleur dans une grammaire historique : phonétique et phonologie (p. 159-489), représentation graphique de la langue (p. 493-614), morphologie et morphosyntaxe (p. 617-961), syntaxe (p. 965-1479), sémantique grammaticale (p. 1483-1694) et lexicale (p. 1803-1996) – deux chapitres, soit dit en passant, qu'il aurait été préférable de joindre plutôt que de les séparer par celui consacré à la mise en forme discursive de la langue dans ses dimensions énonciative, textuelle et pragmatique (p. 1697-1799), qui serait mieux venu en bout de chaîne ; « grande », ensuite, par le volume dévolu, sous une typographie serrée, aux parties énumérées, qui constituent autant de monographies presque complètes que l'on pourrait tirer à part ; « grande », enfin, par l'ambition de son propos, soit une revue quasi exhaustive des positions les plus récentes et les plus sérieuses en matière d'histoire de la langue, appuyée sur une bibliographie qui formerait elle aussi un volume en soi (p. 2025-2155). Bref, par la richesse de son contenu, la nouveauté de sa conception, la clarté de ses exposés et la qualité de ses contributeurs, cet ouvrage, dont ils feront leur livre de chevet, ne pourra que séduire et captiver les historiens de la langue. Un regret : l'index, qui clôt cet ambitieux programme (p. 2157-2185), aurait pu être encore plus copieux et conçu de manière

à permettre une meilleure circulation dans le volume. Il est ainsi difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver avec précision à partir de l'index à quel endroit il est question du pronom personnel complément des formes nominales du verbe (v. *infra*) ou l'endroit où est traité le préfixe *re-* (l'index, p. 2178, s. v. *préfixe/suffixe*, renvoie, sans mention de *re-*, aux p. 657 et 896, mais ce préfixe est traité, assez succinctement, aux p. 891-892, et il n'y a aucune entrée *répétition* ou *itération* pour y arriver); pour l'emploi des forclusifs de négation sans *ne*, l'index renvoie aux p. 1685-1688 (sous 41.2, «la négation propositionnelle de base»), mais pas à la p. 1260 (sous 35.2, «La phrase négative»), où il en est aussi question. Notons d'ailleurs à ce propos qu'il peut y avoir quelques chevauchements d'une partie à l'autre, mais on ne saurait en faire grief à la GGHF, car tout phénomène linguistique est susceptible d'être étudié sous plusieurs angles et il est inévitable, voire souhaitable, qu'il y ait des redites. La table des matières, très développée (vol. 1, p. XV-L et vol. 2, p. XV-XXXVIII), ne pallie qu'en partie les défauts de l'index, dont je donnerai d'autres exemples en cours de recension.

Comme je l'ai dit, la lecture de ces chapitres très denses n'est en rien fastidieuse ou difficile – sous réserve que l'on ne soit pas tout à fait ignorant des matières traitées, bien sûr. À ceux qui hésiteraient à passer le porche de cet imposant édifice, je recommande vivement la lecture préliminaire de la deuxième partie, consacrée à l'histoire externe de la langue, tout entière, avec les cartes qui l'illustrent, due à Gilles Siouffi (p. 65-156), qui en offre une synthèse fine et nuancée, ainsi que la dixième partie, qui récapitule les principaux traits de l'évolution du français (p. 1999-2014). Ce souci de synthèse est encore un point à porter au crédit des concepteurs de la GGHF. De façon générale, les auteurs ne théorisent pas pour le plaisir d'un cercle d'initiés et, lorsqu'ils usent de concepts dont la diffusion est restreinte, ils les définissent – même si c'est parfois un peu tardivement (et sans que la référence figure toujours dans l'index, ainsi «exaptation», précisément défini p. 1687). La palette d'auteurs cités est large et sans exclusive; on a veillé à faire valoir tous les points de vue, malgré un penchant certain pour la littérature linguistique anglo-saxonne (sans doute parce que s'y conjuguent plus et mieux qu'ailleurs la modélisation et le pragmatisme) et, ce qui est plus gênant à mes yeux, pour sa terminologie (cf. *infra*). On peut en tout cas s'immerger dans ces volumes sans avoir lu Guillaume, cité seulement trois fois

(je note au passage que le mot *subduction* n'apparaît jamais, même, ce qui est étrange, dans le chapitre dévolu à la sémantique grammaticale, dont cette notion éclaire pourtant bien des aspects), ni Chomsky, cité seulement six fois, bien que la grammaire générative *lato sensu* innerve quand même largement certaines parties de l'ouvrage (sans inconvénient pour le lecteur inaverti, je le précise). Plus que la théorie pure, ce sont les travaux de William Labov (cité une bonne trentaine de fois), fondés sur l'observation et non la spéculation, qui imprègnent le plus en certaines de ses parties la GGHF, pour décrire le mécanisme des transformations phonétiques et lexicales. On sait que Labov a étudié les phases et le rythme de progression du changement linguistique, observable à l'intérieur d'une même synchronie, d'une génération à l'autre, en le corrélant à de micro-variations, elles-mêmes mises en rapport avec des paramètres sociologiques définis. La question d'une extrapolation de ces analyses à des parlures qui échappent à l'observation directe est posée p. 34, mais, quoi qu'il en soit, il est incontestablement pertinent de l'envisager (beaucoup d'évolutions phonétiques proposées par G. Straka reposent également sur l'extrapolation de phénomènes observables dans les synchronies romanes). On lira en particulier avec beaucoup de profit les pages consacrées au «fonctionnement du changement diachronique» (p. 184-199), qui exposent les problèmes soulevés par l'absolutisme phonétique des néogrammairiens (actifs en Allemagne du dernier tiers du XIX^e s. au premier tiers du XX^e s.) et les solutions que peut y apporter une approche labovienne contextualisante. On trouvera donc ici une mise à disposition de faits plus que d'exposés théoriques, lesquels, même lorsqu'ils ont irrigué certaines thèses, demeurent discrets (je note ainsi la complète absence d'Antoine Culioli, dont Christiane Marchello-Nizia, très présente dans ce volume qu'elle a codirigé, avait utilisé les travaux dans son grand ouvrage sur *si*). Ainsi, le propre de cette nouvelle grammaire historique ne tient-il pas à ses partis-pris théoriques mais plutôt à son ambition de fournir une vision dynamique de la langue et «de se présenter non comme la juxtaposition de tranches synchroniques successives, mais comme une **grammaire du changement** [soulignement des auteurs], l'accent étant mis sur les facteurs d'évolution et sur la prise en compte de la variation» (p. 6), qui implique une attention particulière aux temps de formation, d'émergence, d'extinction, de grammaticalisation, ainsi qu'aux zones grises où



s'effectuent les transitions. De même, la périodisation est conçue de manière à mettre en évidence les continuités contre les découpages artificiels auxquels on recourt encore parfois (par une commodité dont on pourra du reste difficilement se passer), avec une particulière et heureuse attention au proto-français (p. 6). Certes, ce point de vue braudélien, appliqué à la langue, n'est pas nouveau, mais c'est la première fois qu'il est adopté avec cette ampleur panoramique et de façon aussi cohérente. La profusion des *dia-* souligne bien la vision transversale recherchée et obtenue; outre l'indispensable *diachronique*, mentionnons *diatopique*, *diaphasique*, *diastatique*, *diamésique*. (Je signale que ces termes importants figurent dans l'index sous l'entrée «variation» (p. 2184) et qu'ils ne sont accessibles que si l'on a l'idée de les y chercher.)

La GGHF s'appuie sur un corpus numérique (p. 2019-2023), auquel on doit quantité de données chiffrées d'une précision jamais atteinte jusqu'alors, et les informations ainsi livrées sur toutes les phases des phénomènes étudiés sont évidemment capitales (permettent en tout cas de sortir d'un impressionnisme assez pénible sur certains points, par lequel on met sans trop de nuances sur le large dos de la période du moyen français et du *xvi*^e siècle la plupart des faits d'extinction et d'innovation). Je pense en particulier (mais il faudrait multiplier les exemples, qui sont légion), parmi les points où l'approche statistique est particulièrement pertinente, aux rapports de concurrence entre formes héréditaires et formes romanes de l'imparfait du verbe *être* (p. 783), à l'évolution des désinences d'imparfait (p. 785), à la concurrence entre *molt* et *très* (p. 921-928), à l'émergence de la catégorie des déterminants (p. 972-992), à l'évolution de la position du sujet (p. 1080-1081), à la place du verbe (p. 1174), au rapport entre passé simple et imparfait descriptif (p. 1504). Contrepartie de cette richesse documentaire, les auteurs me semblent parfois timorés en matière d'interprétation. Il arrive que les articles s'apparentent à une compilation de positions et de chiffres, où la parole du rédacteur se fait trop discrète. Excès de prudence, sans doute, et volonté de procurer une information sûre en tout point objective; j'incline à penser qu'un peu de psychomécanique n'aurait pas nui en la matière.

La présentation de ce corpus, issu en grande partie des données de la Base de Français Médiéval collectées sous la direction de Céline Guillot-Barbance et Alexei Lavrentiev à l'É. N. S de Lyon (p. 45), est faite par Sophie Prévost (p. 37-53). Il s'agit d'un double ensemble: un corpus

«noyau», strictement défini (taille, caractéristiques de genre, etc.), dont une partie consiste en échantillons sélectionnés pour les textes très longs et sur lequel reposent prioritairement «les calculs de fréquence», et un corpus complémentaire dont la constitution moins contrainte permet de ratisser plus large; le corpus intégral, colossal, comporte quelque 13,5 millions de mots. Je ferai quatre remarques à ce sujet. La première s'appuie sur ce que reconnaît Sophie Prévost elle-même quant à la difficulté d'utiliser une base de données pour ce qui relève de l'architecture de la langue, c'est-à-dire des relations entre constituants (une relation étant elle-même indétectable par les logiciels de recherche si elle n'est pas matérialisée par un signe): «il est plus aisé d'établir la fréquence des adverbes en *-ment* que celle des sujets nominaux», sans parler du reste, qui relève de «l'énonciation ou de la textualité» (p. 42). C'est en effet une difficulté dont elle ne donne pas la solution et nous verrons plus bas un exemple où les logiciels de recherche, inaptes à repérer les absences, ont manqué un phénomène marginal que je crois intéressant. La deuxième prend note de l'absence de corpus oral, un peu vite admise comme allant de soi, qui n'apparaît dans la GGHF qu'«indirectement», par le recours aux travaux portant sur l'oral contemporain (notamment ceux de C. Blanche-Benveniste) et aux représentations de l'oralité dans le discours (p. 45). La GGHF ne traite donc de l'oralité proprement dite que de seconde main ou à partir de documents censés contenir des traces plus ou moins importantes (et authentiques) d'oralité. Autant dire que les transcriptions d'oralité spontanée – à côté desquelles les SMS paraissent de la prose châtiée (v. la section consacrée aux «scriptures électroniques», p. 546-549) – qui rendent fous les syntacticiens ne poseront pas ici trop de problèmes. À cet égard, le trop court chapitre 37 «Syntaxe de l'oral» (p. 1466-1479), que l'on doit à Wendy Ayres-Bennett (Cambridge, G.-B.), nous laisse sur notre faim. Au demeurant, la morphologie de la GGHF aurait elle aussi gagné à s'affronter aux phénomènes d'écrasement que produit en quantité l'oral relâché et qui conduisent à une réanalyse complète d'un bon nombre de morphèmes (par ex. /ʃɛpa/ 'je ne sais pas', à peine évoqué p. 1077 pour la question du sujet mais sans analyse, ou /ja/ 'il y a', qui fonctionne désormais comme un seul monème de type esp. *hay*). Mais c'est peut-être la huitième partie («Énonciation et textualité, pragmatique», p. 1695-1799), tout entière due à l'excellent Bernard Combettes, qui aurait surtout mérité que l'on y fit entrer un peu plus de

contemporanéité orale authentique et spontanée. L'oralité naturelle, en tant qu'elle représente la constante recherche d'un point d'équilibre entre suffisance expressive et économie linguistique (notions structurantes mais malheureusement absentes comme telles de la GGHF), diffère trop de l'expression écrite pour que l'on puisse la déduire simplement de celle-ci. On ne trouvera pas non plus d'analyses sur des faits actuels de prononciation, véhiculés par la publicité, le journalisme ou diverses formes de performances orales et j'observe que la réflexion sur la notion de « prononciation correcte » est totalement absente (alors qu'il y a 322 occurrences du mot *orthographe*, le mot *orthoépie* n'apparaît pas une seule fois). Ajoutons pour finir que la quatrième partie (« codes de l'écrit », p. 493-614) ne mentionne pas « l'écriture inclusive », et les problèmes qu'elle pose à l'oralité, comme possible nouveau système graphique qui risque de se répandre beaucoup plus vite que les réformes orthographiques élaborées dans les cabinets ministériels, avec des conséquences d'une autre portée. En troisième lieu, il est clair que le recours à un corpus, si utile et si riche d'enseignement soit-il, ne peut prétendre contenir tout ce qui intéresse l'historien de la langue, ce qui signifie que si le corpus ferme la recherche, c'est-à-dire s'impose à elle comme un territoire dont les limites inhibent les vagabondages qui ne trouveraient pas leur place dans les statistiques, il y aura forcément quelques manques. J'en donnerai plus loin un exemple intéressant (ou qui me semble tel). La dernière remarque procède d'une incompréhension : le corpus ne peut certainement pas contenir toute la littérature imprimée, mais il est tout de même étonnant qu'il ne figure pas dans cette sélection au moins un volume (sur treize) du plus long roman du Moyen Âge européen (pour ce que j'en connais), savoir le *Perceforest*, magnifiquement édité par Gilles Roussineau. Peut-on vraiment traiter aujourd'hui sérieusement de la langue du quinzième siècle en ignorant une œuvre de ce calibre qui compose avec tous les registres de la langue ?

De façon générale, comme je l'ai dit, les auteurs sont restés très en deçà de ce que l'on pouvait espérer ou craindre en matière de théorisation. Même si certains d'entre eux ont un modèle de référence, et parfois s'y réfèrent comme il est naturel, ils ont su en adoucir les aspérités, de sorte que l'ensemble des contributions présente autant d'homogénéité qu'on pouvait l'espérer. Sur ce tableau, seule tranche la très grosse troisième partie consacrée à la phonétique historique (p. 159-489), que l'on doit pour

l'essentiel à Tobias Scheer (Université Côte d'Azur) et à Philippe Ségéral (Université Paris-Diderot), la conclusion étant signée par Randall Gess (Université Carleton, Can.), Haïke Jacobs (Université Radboud, Pays-Bas) et Bernard Laks (Université Paris-Nanterre), cette section risque fort de perturber, au moins dans un premier temps, les maîtres habitués aux manuels issus de l'enseignement de Georges Straka, enseignement fortement, et parfois fondamentalement, remis en cause par les auteurs précités. C'est sur ce point que je voudrais m'attarder en premier lieu.

Je voudrais d'abord réconforter ici mes collègues et suggérer que le ton assez péremptoire des auteurs, dont la maîtrise du domaine et le savoir impressionnants sont au-dessus de tout soupçon, n'implique pas qu'il faille renoncer entièrement à nos pratiques, fussent-elles sévèrement moquées par eux et vues comme le fruit peu ragoûtant de la paresse et de l'incompétence (p. 160, Rq. 4) – reproche sans aucun doute fondé en certains cas (même si je n'en connais pas d'exemples pour ma part) et qu'il faut de toute façon prendre comme une salutaire et stimulante incitation à ne pas radoter. Straka et ses disciples (ou ses « épigones », comme l'écrivent Tobias Scheer et Philippe Ségéral [p. 159, 255, 269, 372], appellation dépréciative à laquelle le TLFi associe justement l'étiquette *péj.*) ont une vision exclusivement phonétique de l'évolution sonore des langues, qui repose pour l'essentiel sur la définition des caractéristiques acoustiques des sons. En d'autres termes, on prend en compte la substance phonique du son (la « mélodie », jugée si secondaire par les rédacteurs comme on le verra) et l'on considère que son évolution est la conséquence de cette composition matérielle ; le cas des palatalisations est exemplaire à cet égard : les aboutissements de [ko], [ke]/[ki] et [ka], dans CORPUS, CERA, CABALLUM, malgré l'identité phonologique de la consonne et l'identité de position, sont différents, parce que les sons vocaliques associés à la consonne vélaire occupent une place différente dans l'orifice buccal (cf. *infra*). Dans ce cadre très empirique, on accorde la plus grande attention à la définition acoustique des sons, à leur articulation et à leur position intra-buccale, toutes données physiques ou physiologiques obtenues dans des laboratoires de phonétique expérimentale et transmises sous forme de palatogrammes ou d'enregistrements kymographiques par ces remarquables pionniers que furent, en amont de G. Straka, l'abbé Rousselot, Paul Passy, Léonce Roudet (qui apparaît seul des trois, pour un seul titre, dans la

bibliographie) et bien sûr Pierre Fouché, heureusement très souvent cité, ainsi que ses disciples ou collaborateurs de l'Institut de Phonétique de Paris, qui ne le sont pas malgré l'importance de leurs travaux, desquels nous pouvons, me semble-t-il, apprendre encore beaucoup (citons pour mémoire A.-M. Lemoine, *La Diphtongaison*, Montréal, Beauchemin, 1944; Marguerite Durand, *Voyelles longues et voyelles brèves*, Paris, Klincksieck, 1946; Jeanne Varney Pleasants, *Études sur l'e muet*, Paris, Klincksieck, 1956).

On ne trouvera rien de tel dans la GGHF, car la perspective est ici tout autre. Les auteurs travaillent dans le cadre de la «Phonologie de Gouvernement et en particulier l'approche CVCV (ou CV Strict) et la Coda Miroir» (p. 169 et p. 170, Rq. 3) et traitent les collocations phonétiques comme des structures «autosegmentales», lesquelles «transcrivent le fait général, se manifestant partout dans la phonologie des langues du monde, que les humains ne manipulent pas seulement des segments [i. e. des sons] mais également une structure que ceux-ci occupent, immatérielle et inaudible : la structure syllabique» (p. 171). En d'autres termes, c'est le facteur positionnel qui est ici déterminant, tandis que l'accent et la nature sonore des éléments phoniques (la mélodie) sont secondaires, voire sans incidence sur l'évolution de la langue. Il en découle une terminologie peu familière – mais contextuellement claire – à la plupart de ceux qui, dans le cadre des certificats de philologie médiévale, enseignent la phonétique historique; citons «coda» pour *implosive*, «segment» pour *son*, «obstruantes» pour *occlusives orales* et *constrictives labio-dentales*, «sonantes» pour *occlusives nasales*, *sifflantes*, *vibrantes* et *latérales*, «rhotiques» pour *vibrantes*, groupes consonantiques «tautosyllabique» (aussi appelé «attaque branchante» quand il n'entrave pas la voyelle en précession) et «hétérosyllabique» pour g. c. *conjoint* et *disjoint*, «mélodie» pour les traits distinctifs d'un élément phonique, soit le voisement, la palatalité, la nasalité, etc. Il en résulte surtout une conception tout à fait particulière de la structure syllabique que je voudrais illustrer par un exemple simple. Soit le verbe *partir*: /paRtiR/; la structure syllabique de ce mot est la suivante: CV – CVCVCVCV (p. 171), où C équivaut à une consonne (une «attaque» syllabique) et V à une voyelle (un «noyau» syllabique). On comprend, d'après le nombre de séquences CV (cinq en tout), qu'une partie de ces éléments recouvrent des positions vides (il existe donc des «objets syllabiques non

prononcés», p. 183). Les deux /R/ implosifs (ou «coda») sont par exemple associés chacun à une séquence CV où la position V, celle du noyau, est vacante; en effet, «deux consonnes qui sont adjacentes phonétiquement seront [...] toujours séparées d'un noyau (*sic*; je suppose qu'il faut lire *par* un n.) qui se trouve être vide (cas de *røt* [dans /paRtiR/, où \emptyset note un élément absent de la surface et non le phonème labial bien sûr])» (p. 172). Deux «relations latérales» antagonistes opérant de la droite vers la gauche expriment «la hiérarchie entre les constituants» et assurent le fonctionnement effectif des séquences: le «licenciement» et le «gouvernement» (l'emploi de ces termes n'est pas transparent et aurait dû être justifié), qui respectivement augmentent et amoindrissent l'expression segmentale (i. e. sonore) de leur cible. Nous dirons ainsi que le /i/ de /paRtiR/ «gouverne» le noyau vocalique associé au premier /R/, lequel demeure en effet latent, tandis qu'il «licencie» le /t/ à sa gauche, lequel est patent. Quant à la première séquence CV –, elle constitue le «CV initial», soit une «information morphologique 'début de mot'» (p. 173). La définition de la position consonantique forte est donc celle d'une position précédée d'un «noyau vide gouverné», c'est-à-dire, en surface, d'une consonne (pour le /t/ de /paRtiR/) ou de rien (pour le /p/ de /paRtiR/). Je rassure au passage les futurs lecteurs de la GGHF qu'indisposerait (ce n'est pas mon cas) le recours à des catégories vides: tous les auteurs ne sont pas sur cette ligne; ainsi, les rédacteurs de la neuvième partie (sémantique lexicale), rejettent, dans le cadre du modèle dit «Grammaire de construction» qui est le leur, «l'existence de niveaux d'analyse sous-jacents aussi bien que d'éléments phonologiquement vides et n'envisage[nt] donc qu'un seul niveau de représentation syntaxique» (p. 1928), semblant s'opposer ainsi directement aux rédacteurs de la troisième partie. Si la chronologie n'en est guère bouleversée, cette approche a néanmoins des conséquences sur l'interprétation des phénomènes et s'accompagne de profondes remises en cause – généralement argumentées, il faut y insister, avec renvois bibliographiques et surtout exposé loyal des positions adverses (G. Straka, P. Fouché, F. de La Chaussée, G. Zink) – des acquis du courant phonétique (par opposition, en simplifiant beaucoup, au courant phonologique représenté ici), que j'estime très stimulantes, même si elles ne me convainquent pas toujours, faute peut-être de connaître la bibliographie afférente aux points abordés (beaucoup de pièces de cette construction sont en effet

validées par des travaux annexes et l'on comprend que les auteurs se contentent d'y renvoyer; les plus curieux iront voir). Je signale en particulier, très en passant, quelques options parmi les plus déroutantes – et partant les plus intéressantes – sur les géminées (distinction de vraies et fausses géminées, resp. VACCA et BASSIARE, p. 174); si j'ai bien compris les auteurs, une vraie géminée ne comporte pas de segment implusif, contrairement à la fausse géminée, ce qui contredit la description de M. Grammont (*Traité de phonétique*, Paris, Delagrave, 1965, 8^e éd., p. 52-57), qui, après B. Malmberg entre autres (*Le Système consonantique du français moderne. Étude de phonétique et de phonologie*, Lund-Leipzig, 1943, p. 49-66), oppose les géminées aux consonnes longues; l'accent, qui serait de longueur et non d'intensité («l'accent est un facteur secondaire pour l'évolution de la langue», p. 163, «aucune langue n'a phonologisé l'intensité», p. 179, «l'accent d'intensité n'existe pas», p. 214, Rq. 1); le yod de glissement devant palatale, interprété (p. 370 et s.) comme une métathèse (/ssy/ > /yss/), qui rappelle l'anticipation du yod récusée par Straka); la différence d'effet de la palatalisation de /k/ devant /a/ et /i/ ou /e/ («toute tentative de dériver l'asymétrie d'une quelconque propriété en phonétique articulatoire [ou acoustique] est vouée à l'échec: l'asymétrie ne doit rien aux propriétés phonétiques, ni des voyelles palatalisantes, ni des vélares palatalisées», p. 246); certains aspects de la diptongaison romane, et notamment l'interprétation des formes sans diptongue apparente, traditionnellement interprétées comme monophthonguées avant l'heure dans certains parlers (p. 222); le statut des consonnes finales («leur statut syllabique est intervocalique», p. 405). Il faudrait, en toute honnêteté, examiner et discuter ces choses à fond. Il est certain que l'étendue des connaissances et l'ingéniosité des auteurs forcent le respect, mais, en matière de phonétique, je me méfie de tout esprit de système et celui-ci est si cohérent et intimidant qu'on pourrait craindre qu'il ne fût inaccessible à toute réfutation, à toute confrontation du moins. Le domaine phonétique demeure en partie régi par l'aléatoire; tant de facteurs interviennent qui défient la régularité des structures et contraignent à recourir à des explications *ad hoc*; il suffit d'ailleurs de voir quelle diversité se rencontre dans la moitié septentrionale du domaine d'oïl, à des écarts de distance parfois si ténus que l'on ne peut que se demander ce qui justifie tel aboutissement plutôt que tel autre. J'observe ainsi que les auteurs dénoncent «l'abus de l'analogie» (p. 194),



mais qu'ils y recourent eux-mêmes là où l'explication traditionnelle s'en abstient (ainsi pour l'évolution du suffixe -ATIONE, p. 287, Rq. 1).

Certains points auraient mérité un développement plus ample et déçoivent un peu par leur conformisme. Les auteurs reprennent par exemple sans examen l'hypothèse de la transformation de l'accent latin (p. 215), fait dont on aurait au moins pu débattre, comme l'a fait brillamment Edmond Liénard, dans un article qui ne semble pas être parvenu aux yeux des romanistes (« Accent tonique et hexamètre dactylique », dans *L'Accent latin*, Université de Paris-Sorbonne [Civilisations 6], 1982, p. 6-19); de même pour la diphtongaison conditionnée de /o/ et /e/ ouverts (p. 285), que les auteurs traitent à mon sens un peu rapidement (lire sur ce point les brèves mais décapantes suggestions d'Albert Meiller, « Diphtongaison et non-diphtongaison conditionnées », dans D. James-Raoul et Olivier Soutet (éds), *Par les mots et les textes. Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris, PUPS, 2005, p. 547-550); de même encore, la remarque concernant le déplacement de l'accent dans les séquences diphtongales me semble peu éclairante (p. 303, Rq. 1), en tout cas moins que les observations de G. Straka qui explique le phénomène par les variations du débit d'air phonatoire (« Respiration et phonation », dans *Les sons et les mots*, Paris, Klincksieck [BFR A - 42], 1979 [1957], p. 36). La question de la diphtongaison spontanée de /a/ est aussi trop vite expédiée à mon goût (p. 306-308), compte tenu des particularités de celle-ci qui ne reçoivent aucun éclaircissement (pourquoi cette voyelle ouverte se diphtongue-t-elle comme les voyelles fermées et en même temps qu'elles? Pourquoi se monophtongue-t-elle si tôt? Pourquoi la voyelle obtenue se ferme-t-elle et s'allonge-t-elle? Pourquoi cette diphtongaison n'est-elle connue que des parlars d'oïl?). D'autres points, concernant l'évolution du français contemporain ne sont pas du tout, sauf erreur, évoqués, ainsi la tendance forte du français contemporain au dissyllabisme (de surface selon le modèle autosegmental) par troncation (*ordinateur* -> *ordi*, *décoration* -> *déco*, *cafétéria* -> *cafête*, etc.), y compris pour les noms propres (*Sarkosy* -> *Sarko*, *Mac Donald's* -> *Mac Do*) et les groupes de mots (*comme d'habitude* -> *comme d'hab*, *à tout à l'heure* -> *à toute*), associé à un phénomène, quand on y songe, troublant, savoir la disparition des voyelles toniques, si bien conservées ailleurs depuis le latin). Je ne sais si la conception même de la structure syllabique explique cette indifférence à

un phénomène prégnant, car il faut se souvenir qu'ici, *partir* et, mettons, *vaticiner* ont la même structure syllabique profonde. L'absence de toute perspective expérimentale fait aussi que l'on ne traite guère en ce lieu de certains modes contemporains de prononciation, pourtant très audibles (chez les journalistes de la presse parlée, tendance quasi générale à l'accentuation des syllabes initiales qui tend à se répandre). Rien qui rappelle, donc, et *a fortiori* continue, les travaux de Fouché, Martinet, Pierre et Monique Léon sur la prononciation du français contemporain ou ceux de Lacheret-Dujour et Beaugendre sur la prosodie. A vrai dire, pour la période contemporaine, seule est abordée la question, certes importante, de la liaison (p. 482-489).

Comme les derniers développements de la syntaxe générative, l'approche phonologique de la GGHF met en jeu des positions vides, ce qui peut fasciner un esprit métaphysique (tel que celui du présent rédacteur) qui ne considère pas que le réel linguistique se limite à ce qui se perçoit, mais rebuterait, je crois, nos étudiants, à moins de vouloir les dégoûter tout à fait d'une matière qui n'a pas leurs faveurs et qui leur paraît déjà bien abstraite. Je veux dire par là que l'enseignement phonétique traditionnel n'est pas seulement le fait d'une pratique sclérosée, mais aussi le fruit d'un compromis: entre une présentation de la phonétique qui nécessite une disposition certaine pour l'abstraction et l'absence totale d'initiation à cette discipline, je crois que le réalisme et la sagesse conduisent à s'accommoder d'une présentation peut-être moins rigoureuse, moins cohérente assurément que celle qui nous est présentée ici, par son empirisme même, et sujette à bien des apories, mais suffisamment et correctement reliée à l'anatomie et à la physiologie pour que nos étudiants perçoivent l'intérêt et la nécessité de s'y intéresser. Même si, pour ma part, je trouve un profond plaisir intellectuel à lire une présentation phonétique exigeante comme celle qu'offre la GGHF et que je reconnais qu'il y a bien des explications à revoir, dans le lot de celles que nous proposons parfois routinièrement à nos étudiants, à la lumière de cette présentation et de la masse d'informations qu'elle brasse, il ne serait pas juste de réduire l'étude phonétique à des schémas et à des structures, rigoureusement coupés (c'est du moins l'impression que j'en ai) des organes vocaux et de leur fonctionnement. À quoi il faut ajouter, pour achever de disculper les professeurs mis en cause par les auteurs, que l'enseignement de la phonétique historique se fait dans le cadre de

certificats de philologie, qui ont également pour but de faciliter l'interprétation des graphies, franciliennes ou non, et que le modèle qui nous est ici présenté n'est guère utile, ni même utilisable, pour cela : la notion de *graphie inverse*, si importante dans le système graphique médiéval (et moderne), nécessite une approche plus phonétique que phonologique – l'expression même, sinon la chose, n'apparaît d'ailleurs que deux fois, sans définition, dans la GGHF, au chapitre de la phonétique (p. 418) et de la morphologie verbale (p. 825). Au chapitre des différences avec l'enseignement honni du circuit licence-concours, je voudrais d'ailleurs signaler, au bénéfice de celui-ci, l'exigence d'emploi de barres obliques ou de crochets pour les transcriptions, pratique qui n'a pas cours ici, comme on le verra dans mes citations, pour des raisons d'économie d'écriture, je suppose, mais l'effet n'est ni heureux ni dépourvu d'ambiguïtés. Bref, il me semblerait tout à fait dommageable et déplacé d'opposer ces deux manières de concevoir l'enseignement de la phonétique historique et pour ma part je ne m'y sens pas tenu.

Comme je l'ai dit en commençant, la partie consacrée à l'évolution phonétique de la langue est de loin la plus originale (du moins aux yeux de la plupart des médiévistes français du circuit licence-concours). La neuvième partie, dévolue à la sémantique lexicale, dont la présence est justifiée p. 15 et p. 1928, dans le cadre de la « Grammaire de construction », qui revendique le franchissement des « frontières entre la syntaxe et le lexique », due au regretté Peter Koch (Tübingen), à Walter de Mulder (Anvers) et à Esme Winter Froemel (Würzburg), offre elle aussi des perspectives nouvelles, bien éloignées de l'analyse componentielle (qui n'a pourtant pas démerité) et, comme le chapitre dévolu à la phonétique, pour d'autres raisons, d'utilisation pédagogique délicate ; elle mériterait un compte rendu pour elle seule et je n'en parlerai guère dans cette recension. Les parties consacrées à la morphologie sont de loin les plus classiques et même la syntaxe est traitée avec beaucoup de modération théorique (excellentes sections sur les clivées, les dislocations, et bien d'autres choses encore qu'on ne peut qu'inciter le lecteur à découvrir). Il faut s'en féliciter, car cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui, de près ou de loin, étudient et enseignent l'histoire de la langue. Je vais me borner ici à quelques remarques, mais, je le répète, tout mérite d'être lu, ne serait-ce que pour l'admirable travail de synthèse, au premier chef bibliographique, opéré par les auteurs, qui fournit une borne de référence que

l'on pourra dépasser mais non contourner. Avant de passer aux remarques mineures, deux remarques sur les dangers d'une confiance excessive dans les vertus du corpus (fût-il électronique), que je n'impute d'ailleurs pas aux auteurs, certainement très lucides sur ce point. J'ai suggéré plus haut que les moteurs de recherche ne pouvaient guère, en l'absence de tout signifiant préalablement identifié, repérer un signifié pourtant bien réel. On peut illustrer cette remarque en observant ce qui se passe pour la négation. À la p. 1680, il est question du « cycle de Jespersen », qui est, en simplifiant beaucoup sans toutefois le trahir, le suivant : *ne* (AF) → *ne pas* (FM) → *pas* (FC), soit : *je ne dil je ne dis pas / je dis pas* (au passage, signalons que la forme *dis* donnée par la GGHF pour l'AF est erronée). Ce cycle envisage une forme future non encore attestée **je pas dis*, qui me paraît très improbable, cette place anté-verbale étant celle des proclitiques, *pas* ayant au contraire la propension à attirer l'accent, ce qui a fait justement son succès. En revanche, ni Jespersen ni les auteurs de la GGHF n'envisagent que l'on puisse avoir en FC une négation verbale en l'absence de tout morphème de négation formelle ; plutôt, donc, que d'intégrer une évolution très hypothétique (malgré les références à certains parlers québécois ou helvétiques), absolument inconnue en tout cas du français de France (et de Navarre), on pourrait avoir ceci *ne* (AF) → *ne pas* (FM) → *pas/pas* (FC), où *pas* est, quoique d'un emploi très limité, parfaitement attesté et courant dans des formes d'impératif comme *t'inquiète* ou *t'occupe* (*t'inquiète pas / t'occupe pas*) ; il s'agit bien sûr ici d'une pure absence de signe et non d'un morphème zéro contrastant. Les moteurs de recherche sont naturellement voués à ignorer ces formes si on leur enjoint de repérer la négation. J'ai suggéré également que le corpus, trop rigide, pouvait laisser ignorer des phénomènes intéressants ; en voici un exemple. La section consacrée à la morphologie des démonstratifs évoque (p. 701) le passage de *cet(te)* à *c't* et de *cette* à *c'te* (*c't hiver*, *c't année*, *c'te fièvre*) – par aphérèse, est-il dit, mais je parlerais plutôt de syncope. On peut aller plus loin et suggérer que le système tend à se réorganiser, en français oral, autour d'une forme unique /st(ə)/ (*c't/c'te*), substituée non seulement à *cet* et à *cette*, mais aussi à *ce*, comme le suggère l'exemple suivant, absent de la base Frantext utilisée par les auteurs et donc absent du raisonnement : « ...il les a picorés, *c'te* taré. » (Franck Thilliez, *Pandemia*, Paris, Fleuve noir, 2015, p. 180).

Voici pour finir quelques notes de lecture de très inégale importance : p. 77, malgré la répugnance affichée à employer le terme *francien*, je note qu'il est encore utilisé (10 occ.), parfois entre guillemets (p. 111), au détriment de *francilien*, qui paraît bien préférable et n'est employé que deux fois (p. 99 et 361); p. 112, « fils de Dieu », je vois mal en quoi ce GN, de facture parfaitement romane, est un calque de la Vulgate; p. 127, « À côté d'eux [les textes littéraires], les textes de 'pratique', comme les chartes, font usage d'une langue autre, à la syntaxe plus simple, peu subordonnée, s'efforçant d'être 'claire'... »; le rédacteur, heureusement pour lui, n'a guère pratiqué ce genre littéraire; je me permets de renvoyer, par ex., à S. Marcotte, « Science du droit, science d'écriture : observations sur la construction syntaxique du discours juridique », dans Joëlle Ducos (éd.), *Sciences et langues au Moyen Âge/Wissenschaften und Sprachen im Mittelalter*, Heidelberg, Universitätsverlag, Winter, 2012, p. 359-375; à vrai dire, toute cette page, consacrée aux genres littéraires médiévaux, pêche par excès de simplification; p. 219, je trouve un peu d'imprécision terminologique à propos de la dénomination des phénomènes d'insertion vocalique ou consonantique; dans la partie phonétique, *épenthèse* s'emploie pour toute insertion de consonne (p. 224) ou de voyelle (p. 219), mais le mot semble également équivalent à *prothèse* (p. 179, p. 457); dans le cas d'une insertion de /e/, le phénomène est aussi appelé *anaptyxe* (p. 219), sans que la différence entre *épenthèse* et *anaptyxe* soit précisée; en revanche, dans la partie morphologique, l'insertion d'un /e/ (par ex. au futur) est dite *svarabhaktique* (p. 794), conformément à l'usage courant; p. 215 (Rq. 3), « l'évolution a amené en AF et en FC un lexique constitué exclusivement d'oxytons », ce qui est parfaitement exact en langue, bien sûr, mais les auteurs ne soulignent pas, sauf erreur, que la non-phonologisation de l'accent d'intensité (ou de longueur, selon leur point de vue, p. 179) en français rend sa place absolument indifférente en discours hormis dans le cas des groupes syntaxiques où l'accent peut être déterminant, ce dont le premier, je crois, Paul Pierson a tiré toutes les conséquences (*Métrie naturelle du langage*, Paris, Vieweg [Bibliothèque de l'École des hautes études, fasc. 56], 1883, p. 140); ajoutons que même les clitiques sont passibles d'une accentuation occasionnelle, dans la langue si influente désormais de la réclame (cf. par ex.: « Daniel automobiles, VOUS avez le choix », <https://www.danielautomobiles.fr/>); p. 222, à propos de la diphtongaison romane, on pouvait

signaler l'ouvrage important de Palle Spore, *La Diphtongaison romane*, Odense, Odense University Press, 1972; p. 285, «En espagnol, la diphtongaison en syllabe fermée est de règle (porta > *puerta*) et ceci résulte probablement de la capacité de r à se propager sur le noyau syllabique vide à sa droite (à l'instar de s, ts)»; cela vaut en espagnol pour /o/ et /e/ brefs, en effet, mais ajoutons aussi en roumain, pour /e/ bref, et dans certains parlers d'oïl du nord, du nord-est et de l'est, pour toute voyelle latine sauf /a/, et pas seulement devant /r/, /l/ ou /s/, mais devant consonne occlusive sourde (J. Chaurand [1972], cité en bibl., p. 57, 71, 73); il aurait été intéressant d'avoir une interprétation phonologique de cette différence de traitement entre le francilien et les parlers périphériques; p. 315, les auteurs s'étonnent du passage de /wœ/ à /œ/ (produit de /o/ bref tonique), mais l'explication de La Chaussée (proximité des points d'articulation) paraît pourtant très plausible, en particulier derrière consonne labiale (/bwœf/, etc.); au demeurant, l'opposition phonologique /wœ/ vs /œ/ devait être assez peu rentable; p. 315 (Rq. 1), les auteurs récusent, comme non démontrée, la fermeture au VII^e siècle du second élément des diphtongues /iɛ/ et /uɔ/, mais cette réduction d'aperture est probable dans un contexte général d'affaiblissement articulatoire, voire par un rééquilibrage du débit d'air phonatoire dans la diphtongue; p. 330, dans le tableau 6, «canāle *chanel*», je pense qu'il faut lire *chenel* et remplacer «canal» par *chenal* pour la forme du FC; p. 389 (Rq. 4), «La dégémination de rr, entamée au 12^e siècle, sera achevée seulement au 16^e ou 17^e siècle»; mentionnons toutefois le maintien de cette géminée à des fins discriminatives (*mourais/mourrais*, *courais/courrais*, voire *éclairal/éclair(era)*, qui, sauf erreur, n'est pas signalé dans la GGHF; p. 396 (Rq. 1), les auteurs mettent en doute la datation haute proposée par Straka, vers le vii^e s., de la vocalisation de /l/; on peut cependant indiquer que des cas rares mais nets de ce phénomène sont attestés plus tôt encore (F. Biville, *Les Emprunts du latin au grec. Approche phonétique*, t. 1, Louvain-Paris, Peeters [B. I. G. 19], 1990, p. 343-345); p. 553, le passage de la graphie *ue* à la graphie *eu* aurait mérité d'être commenté, fût-ce aussi laconiquement que celui de *oi* à *ai* (p. 554); p. 553, les expressions «graphie *historique* ou *rétrograde*» me paraissent peu satisfaisantes; d'une part, parce que toutes les graphies sont «historiques» par leur inscription dans l'histoire de l'écrit; d'autre part, parce que «rétrograde» suppose, sur le plan évolutif, le franchissement d'une

étape, puis le retour à l'étape antérieure, alors qu'il s'agit de la simple conservation, par inertie des habitudes acquises, d'une graphie correspondant à une prononciation dépassée (graphie *conservatrice* me semble donc mieux faire l'affaire); p. 633, la description des catégories nominales en quatre classes me paraît comporter un inconvénient, en ceci qu'elle dépareille les couples d'adjectifs (*bons/granz* se trouvent dans la classe 1, avec *murs*, mais *bone* dans la classe 2, avec *fille*, et *granz* fém. dans la classe 3, avec *fors*); l'avantage est certes de souligner les homologues entre substantifs et adjectifs, mais je pense que l'on peut très facilement conserver ce bénéfice tout en traitant ceux-ci séparément et en préservant leur spécificité, qui est le couplage de genre; p. 634, à côté de la réfection normale de *rex* en *REGIS (alignement de la base courte sur la base longue), on pouvait signaler celle, atypique, de *sanguinem/heredem* en *SANGUEM/*HEREM, soit un triple traitement pour les imparissyllabiques latins: maintien, alignement sur la base longue, alignement sur la base courte; p. 637-638, les paradigmes donnés de SIRE/SEIGNEUR suscitent quelques questions: (1) les formes archaïques du type SEINDRE, issues de SENIOR (*sendra*, *Serm. Strasb.*, cf. FEW XI, 448a), ne sont pas mentionnées; (2) la forme *sire* ne vient pas de SENIOR mais de *SEYOR; (3) le paradigme *li sire/le sire/li sire/les sires*, qui semble abusivement mis sur le même plan que le paradigme à deux bases («le paradigme originel [...] a tendance en français médiéval à se scinder en deux sous-paradigmes, tous deux parissyllabiques»), n'est pas courant (sur plus de cent occurrences de *sire* dans TL [IX, col. 336, s. v. *signor*], deux seulement sont employées comme CSP) et les auteurs ne fournissent d'ailleurs aucun exemple des trois derniers cas; (4) la forme *sieur*, qui pose des problèmes phonétiques (qu'on ne trouve pas évoqués p. 369, Rq. 4, où l'étymologie n'est pas discutée), est attestée depuis la fin du XIII^e siècle seulement (1292, selon FEW, XI, 456 et pas un seul ex. dans TL, s. v. *signor*), ce qui ne laisse pas de rendre dubitatif sur son origine (j'y vois plutôt le produit d'une abréviation notariale); p. 699, à propos de «ça» (pronom), on pouvait citer F. Neveu, «Comment 'ça' se joue ou l'insituable référence dans *Fin de partie*», *Information grammaticale*, 1998 (79), p. 8-11, avec lequel je partage l'avis que *ça* est plutôt d'origine adverbiale; p. 710, la raison fonctionnelle de la substitution des formes de masculin *mon*, *ton*, *son* aux formes féminines élidées *m'*, *t'*, *s'*, est insuffisamment soulignée: elle est due aux mécoupures que ces



formes engendraient inévitablement pour un très grand nombre de mots, dont *mamie*, *ma mie*, *mamours* sont les reliquats bénins (je suis moins convaincu pour *tante*, où je verrais plutôt, après d'autres, un redoublement hypocoristique du type *tonton*, *tata/tatie*, etc.); on peut imaginer les quiproquos phonétiques suscités par des formes telles que *m'épée*, *m'arène*, *m'attache*, *m'essence*, etc., de sorte qu'il me paraît inexact d'invoquer ici l'analogie (p. 706 et 710), laquelle se produit pour régulariser et simplifier des paradigmes; quel fondement aurait-elle ici? Il s'agit plutôt d'une solution apportée au problème posé tant par les formes élidées (mécoupage) que par les formes pleines (hiatus); p. 746, quelques manques dans le descriptif des bases verbales: la base verbale faible (B1) concerne également les subjonctifs et les impératifs présents à base non palatalisée et les passés simples faibles; la base verbale forte (B2) concerne également les subjonctifs et les impératifs présents à base non palatalisée; la base verbale palatalisée d'un verbe à IP 1 (B3) se retrouve également dans tout ou partie de son subjonctif présent (SP1, 2, 3, [4, 5], 6); p. 799, l'astérisque devant *laier* est inutile, la forme étant attestée; p. 818, la forme de P. S. *fistrent* ne résulte pas de la palatalisation de /k/ comme il est dit (le résultat n'aurait pas été celui-là), mais il s'agit d'une forme seconde, analogique de *distrent*, etc.; p. 829, à propos des sbj. imparfaits, «on attendrait donc pour /a/ un affaiblissement en e central, or /i/ apparaît dès les anciens textes, peut-être par analogie avec les nombreux verbes en *-iss-*»; admettons, mais quel sens peut avoir ici une réfection analogique? Et pourquoi seulement aux P4 et 5? Les verbes en *-iss-* sont-ils à ce point plus nombreux que les verbes du premier groupe ou les verbes en *-uss-*?; p. 893, à propos des tours (condamnés par les puristes) où des prépositions sont employées sans régime, la GGHF semble concéder qu'il s'agit bien de «prépositions orphelines»; je pense toutefois qu'une explication systématique est possible; le pronom personnel neutre (*le*) n'ayant pas d'allomorphe tonique (GGHF, p. 687), lorsqu'une telle forme est requise, on recourt au signifié sans signifiant \emptyset , régime prépositionnel interprétable par contraste; soit pour *je suis parti avec Jean/Jeanne/mon parapluie*: *je suis parti avec lui* (+ AN masc.)/*avec elle* (+ AN fém.)/*avec \emptyset* (- AN); on trouverait bien sûr de nombreuses atteintes à ce micro-système dans le français familier, mais il est déjà présent dans *MortArtu* (éd. Frappier, p. 8, § 12, l. 22); p. 909, «ainz que»/«ainçois que»; je ne pense pas qu'il soit correct

de dire que *ainz/ainçois* soient adverbes dans la locution conjonctive liée ; ce sont plutôt des prépositions ayant pour régime une complétive (l'analyse est en revanche correcte en cas de tmèse) ; p. 913, « certains adjectifs peuvent modifier un autre adjectif (*c'est juste beau*) » ; ce n'est pas clair : s'agit-il de l'emploi désormais omniprésent de *juste* (anglicisme) 'tout simplement' (*c'est juste pas possible* 'ce n'est tout simplement pas possible') ? ; p. 917 (et p. 1574-1575), on ne trouve pas de développement construit, et c'est dommage, sur la structuration du système des adverbes de lieu ([*i*]ci, ça, la, ceanz, etc.) en ancien français et, surtout, sur le délitement complet dudit en français contemporain (encore une exception française) ; p. 919, sous le e) du 32.4.1.4 « sous-catégories sémantiques des adverbes et locutions », ou sous le 35.2.4 consacré à la négation exceptive (p. 1266), on aurait pu mentionner l'emploi récent, urbain et très répandu, me semble-t-il, de la nouvelle loc. adv. *pas que* au sens de 'seulement' : *il mange des pâtes, mais pas que* ; p. 928, à côté de la très bonne raison invoquée pour expliquer l'éviction de *moult* au profit de *très* et *beaucoup* (la tendance à la spécialisation syntaxique des morphèmes dans l'histoire du français), j'ajouterais volontiers que la forme phonétique prise par ce morphème (/mu/) le rendait probablement impropre à certaines collocations (*mout mou, mout dur, mout fort*, etc.) ; je crois que ce type de facteur, pour trivial qu'il soit, est à prendre en compte ; p. 1118, selon les auteurs, la *place du fondement* désignerait, chez Povl Skårup, une place distincte de la *place préverbale* ; si, par place préverbale on désigne ce qui précède le groupe verbal (le verbe et tous ses satellites) et ce dont l'occupation permet l'antéposition des pronoms conjoints et la postposition des sujets, ce n'est pas le cas, ces deux expressions sont rigoureusement équivalentes (P. Skårup [1975], cité en bibl., p. 140-141) ; p. 1147, « à partir du 14^e s. la forme atone de l'Op (*le, la, les*) se généralise devant l'infinitif et le participe présent (*por lui veoir* > *pour le voir*) » ; c'est la seule mention que j'ai trouvée, mais peut-être n'ai-je pas bien cherché (et l'index ne permet pas de faire mieux), avec celle de la p. 1299, indirecte, à propos du réfléchi, où d'ailleurs il est dit qu'il se maintient jusqu'au milieu du xvii^e s., de ce trait de syntaxe, soit l'emploi de la forme tonique du pronom personnel devant une forme nominale du verbe, identifiant typologique essentiel de l'AF pourtant (sans aucunement céder à l'esprit de chapelle, il faut regretter que les travaux de G. Moignet sur le sujet soient ici largement sous-exploités) ;



fait symétrique aussi étonnant, la postposition à ces mêmes formes verbales des pronoms objets conjoints, dans certains textes très fréquente, n'est mentionnée sauf erreur qu'une fois en passant (p. 1143); il est pourtant singulier que la seule position du pronom complément de l'infinitif interdite en AF avec l'infinitif soit la seule qui ait cours en FM: *or te/le puis ferir - or puis toi/lui ferir - or puis ferir toi/le*, mais **or puis te/le ferir* et l'on aurait pu rappeler au passage la conservation de *soi-disant*; p. 1172, les auteurs de la GGHF ont raison de se montrer prudents sur la question de l'influence germanique sur la syntaxe de l'ancien français, mais il est dommage qu'elle n'ait pas fait l'objet de plus de quelques lignes, qui sont d'un faible apport; cette étude, qui devrait être menée conjointement par un médiéviste germaniste et un médiéviste romaniste, doit d'ailleurs dépasser la seule question du verbe en place 2, à laquelle on la ramène toujours, pour prendre en compte, par exemple, les corrélations de type *quant... si*, à rapprocher de all. mod. *wenn... so* et bien d'autres similitudes; rappelons aussi que les huit subordonnées des *Serments de Strasbourg* ont le verbe en position finale, ce qui peut s'interpréter de différentes manières, dont l'une est le superstrat germanique (P. Skårup [1975], cité en bibl., p. 502-503); la question du superstrat germanique semble d'ailleurs très cavalièrement traitée (p. 116-117) au regard du rôle politique exclusif des élites germano-franques dans l'ancienne Gaule pendant quelque cinq cents ans et de l'influence de leurs langues dès le début de notre ère (cf. Louis Guinet, *Les Emprunts gallo-romans au germanique (du 1^{er} à la fin du v^e siècle)*, Paris, Klincksieck, 1982); p. 1175, sur le verbe en position initiale, voir aussi l'interprétation qu'en donne G. Moignet « L'ordre verbe-sujet dans la *Chanson de Roland* », dans *Mélanges Jean Boutière*, Liège, 1971, I, p. 397-421); p. 1213, « *ainz* (disparu en MF) », mais, p. 1216, on indique qu'il perdure jusqu'au xvi^e s. et même, p. 1648, jusqu'à la fin du xvii^e s., ce qui est le juste constat; p. 1260 (et p. 1685), à propos de l'éviction progressive du discordanciel dans la corrélation négative de type *ne* + forclusif, je signale que le fait s'est produit également en français d'oc, sans doute sensiblement plus tôt qu'en français d'oïl malgré certains signes annonciateurs précoces en français; cf. Jules Ronjat, *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*, t. III, Montpellier, société des langues romanes, 1937, p. 636, qui ne précise pas la date du phénomène, mais semble le dater de la seconde moitié du xvii^e siècle; il faudrait évidemment étudier cela de

près, mais la francisation plus au moins contrainte de l'Occitanie a pu jouer un rôle dans l'expansion du phénomène en français ; de façon plus générale, le rapport entre les deux moitiés de français devrait être étudié plus précisément (on pouvait encore citer, malgré ses nombreux défauts, le livre pionnier sur le sujet de Maxime Lanusse, *De L'influence du dialecte gascon sur la langue française de la fin du xv^e siècle à la seconde moitié du xviii^e*, Grenoble, 1893) ; p. 1262, la question du « ne » explétif est assez rudimentairement traitée (aucune mention, sauf erreur, du *ne* semi-négatif et du *ne* minimal ; v. A. Queffélec, « La négation et l'exception dans l'Yvain de Chrétien de Troyes », *Information grammaticale*, 1989 [41], p. 23-24) ; p. 1301, on mentionne ici les verbes d'état dans leur emploi pronominal, mais il aurait été intéressant aussi de consacrer quelques mots au micro-système que constitue le trio *gesir/seoir/ester* (cf. all. mod. *liegen/sitzen/stehen*) et aux causes de sa défection ; p. 1441, « Comme c'est le cas dans bon nombre de langues, par exemple dans les langues germaniques comme l'anglais ou l'allemand, le système comparatif du français oppose à l'origine la comparaison d'égalité et la comparaison d'inégalité » ; formulation curieuse, puisqu'elle laisse penser que les autres langues romanes ne sont pas concernées par cette opposition, ce qui n'est bien sûr pas le cas ; p. 1493, dans l'exposé sur le passé composé, les tours *avoir aucun mort* (TL 6,279) et *je sui eü* pour *j'ai esté* (TL 3, 1457), qui ne sont pas évoqués, sauf erreur, auraient mérité un commentaire (interprétation et longévité) ; p. 1528-29, là où l'on traite du passé antérieur et du plus-que-parfait, je ne m'explique pas l'absence de l'article de Robert Martin et Charles Muller, « Syntaxe et analyse statistique : la concurrence entre le passé antérieur et le plus-que-parfait dans *La Mort le Roi Artu*, Tralili 1964 (2), p. 1-27 ; p. 1648, « l'adverbe *ainc* [il vaudrait mieux écrire *ainç*, pour le distinguer de l'adv. de temps *ainc*, comme le fait le TL], *ainz*, *ains* et son dérivé *ainçois*, *ainçeis* [...] fonctionnait comme un opérateur d'inversion » ; je me demande si cela est exact et si *ainz*, au lieu d'inverser, ne confirme pas une orientation argumentative donnée ; en effet, dans l'ex. de LorrisRose, « Dedenz n'ousai esgarder, ainz commençai à coarder », *ainz* articule-t-il « ousai esgarder » à « commençai à coarder », où le second inverserait en effet le premier, ou à « n'ousai esgarder », sur lequel le second renchérit ? Dans *il est intelligent, mais* [AF *mais*] *prétentieux*, l'orientation argumentative est clairement inversée ; dans *il n'est pas intelligent, mais* [AF *ainz*]

complètement idiot, elle est plutôt confirmée (cf. *non seulement... mais*, où ce mouvement de confirmation est net); p. 1682, à propos du renforcement de la négation, je m'étonne de ne pas voir cité l'ouvrage de F. Möhren, *Le Renforcement affectif de la négation par l'expression d'une valeur minimale en ancien français*, Tübingen, Niemeyer (BZRP 175), 1980; p. 2006-2008, dans la partie conclusive de l'ouvrage consacrée à la syntaxe, certes très courte et qui ne permettait pas de s'étendre beaucoup, deux points seulement ont été relevés : les changements survenus dans la syntaxe de position et ceux qui touchent à la subordination, montrée en progression constante depuis l'ancien français jusqu'à nos jours (où la situation tend à changer, comme cela est indiqué); d'autres points auraient pu être abordés, qui ne sont pas moins déterminants; je pense en particulier à la simplification des structures syntaxiques obtenue, à l'écrit et dans l'oral soutenu, sous l'influence croissante de l'École et des grammairiens depuis la fin du xvii^e s., par un évincement progressif de l'hybridation et de l'amphibologie syntaxique, qui a touché la structure subordonnée de type coord [sub] SN SV (*Quant li rois entra et la reine le vit*), les relatives-consécutives (*Si connois un chevalier tel qui le fera*) et les relatives-hypothétiques (*Tout vient à point, qui sait attendre*, où *qui* 'si l'on'), les conjonctives-comparatives (par haplologie de leurs éléments introducteurs), les constructions *apo koinou*, les greffes de prop. non dépendantes sur des subordonnées, etc. Comme, sur le plan morphologique, on s'est efforcé de dissocier clairement les classes grammaticales (les emplois de déterminant et de pronom) ou les nombres (le singulier et le pluriel dans les articles indéfinis pluriel *un(e)s*) et, sur le plan sémantique, les significations verbales (PS descriptif/impft, *iert/iere* employés indifféremment pour *erat/erit*) ou celles, multiples, de *que*, on s'est efforcé, sur le plan syntaxique, de différencier les types propositionnels ou syntagmatiques. Jusqu'à la fin du xv^e siècle, la langue française n'était pas gouvernée, même si les clercs pétris de latin, les traducteurs, pouvaient déjà lui imprimer, à la marge, un caractère contre-nature, et cela se traduisait par une relative indifférence à l'univocité des structures et des formes. Le caractère en partie construit et artificiel de la grammaire standard du français, que l'on doit notamment aux praticiens de la grammaire scolaire, mal outillés, conceptuellement, pour aborder ces faits d'hybridation (comme ils l'étaient pour aborder les faits de *continuum*), est assez évident; ceux-ci affleurent naturellement dans l'oralité



non soutenue et non cultivée, que l'on aurait justement aimé, pour cette raison, voir mieux étudiée dans la GGHF.

Je termine par quelques observations formelles, d'humeur pour certaines (en soulignant le fait remarquable que l'on trouve très peu de coquilles dans ces deux milliers de pages et plus et aucune préjudiciable à la compréhension). P. XI et *passim*, « Morphologie dérivationnelle vs. flexionnelle »; le point d'abréviation est superfétatoire; p. XIX et *passim*, « implémentation des lois phonétiques »; je proteste contre l'emploi abusif et vraiment lassant des termes, certes très à la mode, *implémenter* et *implémentation* (absents du TLFi), qui donnent une teinture de scientificité à un ouvrage qui n'en a nul besoin; p. 165, « fortition », pourquoi *fortition* (absent du TLFi) au lieu de *renforcement*?; p. 166, § 13, « s > s », lire s > z (passage de CAUSA à chose); p. 179, le mot « pitch » pour gloser (accent de) *hauteur* ou (accent) *musical* me semble aussi inutile que *fortition* dans une grammaire du français écrite en français (pourquoi ne pas donner aussi l'équivalent en allemand ou mieux encore en grec, qui possédait justement cet accent de hauteur phonologisé?); on pourrait multiplier les exemples de cette tendance, assez forte dans la GGHF, à gloser le français par des termes anglo-saxons (cf. p. 1471, « distinguer les changements qui ont leur source dans l'usage littéraire ou savant (*changes from above*) de ceux qui ont leur origine dans les usages familiers ou oraux (*changes from below*) »); on peut l'attribuer au caractère très international du groupe de ses contributeurs et à la nature des sources documentaires, sur quoi il n'y a rien à redire et je m'abstiendrai de tout chauvinisme en la matière, mais il serait dommage, et ce n'est pas un danger imaginaire au vu de ce qui se passe dans les sciences humaines en général, que l'on en déduisît que l'anglo-américain fût désormais le seul outil convenable pour parler de grammaire historique française, comme il l'est pour parler d'économie, d'informatique ou de médecine; p. 197 et aill. (8 occ.), « différenciation », mais p. XXXIV et aill. (28 occ.), « différenciation » (la seconde graphie aurait été préférable, vu le rapport de 90 pour 1 dans le TLFi); p. 1106, « je, soussignée Marie Dubois, certifie... », déplacer la première virgule derrière « soussignée »; p. 1143, « fai l'el muster venir » (*StAlexis*, v. 181), lire *fait l'el m. v.*; p. 2176, index, « indicente », lire *incidente*.

Stéphane MARCOTTE
Sorbonne-Université

La norme du français et sa diffusion dans l'histoire. Études réunies et éditées par Dorothee Aquino-Weber, Sara Cotelli Kureth et Carine Skupien Dekens, Paris, Champion, 2021, 250 pages.

Au moment où vient de sortir la *Grande Grammaire du français*¹, qui affiche comme un de ses traits délibérément originaux son affranchissement par rapport à la contrainte normative, les études publiées sous la coordination de trois collègues de l'Université de Neuchâtel invitent, après beaucoup d'autres travaux sur la notion de norme depuis plus d'un demi-siècle, à poursuivre la problématisation de cette notion éminemment fuyante, brandie par certains comme la garantie d'une communication claire et rigoureuse et par d'autres comme une forme d'asservissement à des instances contraignantes. Dans les faits, à travers l'histoire d'une langue comme le français, présentée pourtant usuellement comme très normée, beaucoup de textes relevant de la sphère normative ou para-normative (grammaires, dictionnaires, traités de toute nature, remarques, etc), montrent une tendance à une attitude qu'on pourrait nommer « transactionnelle » visant, d'une part, à faire droit autant à la nécessité d'une certaine fixation de l'idiome qu'à la prise en compte de ses légitimes variations, d'autre part, à équilibrer le poids entre institution prescriptive et usage de fait majoritaire.

Le rapport à une instance normative « en surplomb » peut servir de guide pour ordonner les cinq premières contributions de l'ouvrage, qui constituent la première section de l'ouvrage (intitulée « codification »).

Andres Kristol dans sa contribution au titre très enthousiaste, « François Bonivard (1493-1570) et son *Advis et devis des lengues*: une « linguistique » genevoise avant Saussure », nous présente la figure d'un érudit, animé d'une passion très érasmiennne pour la diversité des langues modernes, témoin attentif des usages linguistiques du pays de Genève mais « victime » du carcan normatif imposé par les éditeurs huguenots et largement caractérisé par la valorisation quasi exclusive de l'usage du français tel qu'il s'était plus ou moins fixé à la cour de François I^{er}.

¹ Sous la direction d'Anne Abeillé, Danièle Godard, Annie Delaveau et Antoine Gautier, Paris et Arles, Actes Sud et Imprimerie Nationale, 2021, 2 vol.



Le xvii^e siècle est largement représenté dans la contribution d'Antonella Amatuzzi, « Norme et variation linguistique dans les grammaires de du Val (1604), Chiflet (1659) et de Courtin (1680) ». Trois noms qui permettent d'apprécier comment au siècle des Remarqueurs et de la fondation de l'Académie française se noue une dialectique subtile de la variation et de la règle, entre rigorisme à fondement socio-politique revendiqué chez du Val et primat de la rationalité chez Courtin en passant par la contrainte de « simplicité » et la crainte de l'instabilité chez Chiflet, dont la préoccupation est celle d'un professeur enseignant à des non-francophones.

La préoccupation didactique est au cœur de la contribution de Sybille Grosse, « Normes et modèles dans les Remarques sur les germanismes de Mauvillon ». Lexicographe, critique littéraire, subtil analyste de questions de sémantique et de syntaxe, Mauvillon (1712-1799) est d'abord un maître de langue, sensible aux questions soulevées par les contacts linguistiques et les faits de bilinguisme ou de diglossie. Son rapport à la variation est d'intérêt et de réserve, mesurant les difficultés qui peuvent en résulter tant du côté de l'élève que du professeur.

C'est également une préoccupation de professeurs de langue qui est au centre de l'article de Sara Cotelli Kureth et de Christel Nissille, « Réappropriation et filiation : la dette des textes épilinguistiques de Suisse romande (xviii^e et xix^e siècles) », de professeurs de langue s'adressant certes à un public francophone, mais dans un espace qui n'est pas l'espace politique français et qui, de surcroît, n'est jamais très éloigné de l'espace germanophone. De là, procède une certaine valorisation d'usages locaux permettant peut-être de mettre en évidence un « génie romand ».

La dernière contribution de cette première section, celle de Christian Surcouf, est formulée de manière interrogative, « Les grammaires reflètent-elles l'état de développement de la langue qu'elles décrivent ? ». On ne court guère de risque en anticipant la réponse négative de l'auteur qui s'appuie sur deux faits de morphosyntaxe (la forme de la négation *ne... pas vs pas* et le flottement dans certains contextes des pronoms *on* et *nous*) pour regretter que les grandes grammaires de synthèse du français contemporain privilégient indûment l'usage écrit soigné au détriment de l'usage oral courant, présenté comme l'avenir de la langue. S'ensuivent des propositions de

reformulation au moins de certains chapitres tenant compte de la diversité des usages.

À la différence de la première section qui aborde la question de la norme à partir de réflexions socio-linguistiques et/ou didactiques, la seconde section (intitulée « diffusion »), également composée de cinq contributions, l'envisage à partir d'un point de vue sémasiologique. Deux contributions touchent à des questions de morphosémantique verbale (Philippe Caron, « Aoristes et parfaits en contexte contraint en français classique »; Bertrand Sthioul, « Le passé surcomposé face à la norme : dénigrement, simplifications et contradictions »), deux autres à des questions de morphosyntaxe du pronom personnel (Daniéla Capin, « L'expression du sujet pronominal et la norme du pronom "nominatif" (du Moyen Âge au XVIII^e siècle) ») et de la locution conjonctive (Julie Glikman et Bérangère Bouard, « La locution conjonctive *pour que* dans l'histoire du français entre usage et construction de la norme : un exemple d'échec des recommandations des remarqueurs ») tandis que la cinquième intéresse davantage un fait d'écriture, la variété lexicale dans les verbes signalant en incise le discours direct (Aude Laferrière, « "J'accuse...!", "Accuse-t-il" : innovation en incises, rénovation des normes? »).

Outre leur intérêt propre, indépendamment de la question même de la norme, ces contributions montrent, de manière certes variable, mais toujours sensible, que les tendances évolutives sont bien souvent plus fortes que les normes institutionnelles ou para-institutionnelles, au moins dans les domaines syntaxiques et morphosyntaxiques considérés. Les deux articles de Glikman et Bouard, d'une part, de Laferrière, de l'autre, le montrent amplement, le premier dans un cadre énonciatif large (indépendant des modes de contextualisation), le second dans un cadre évidemment plus étroit et relevant d'une écriture malgré tout très conscientisée. Si la capacité d'expansion des faits syntaxiques et morphosyntaxiques (l'expansion lexicale relevant d'une autre analyse) apparaît comme toujours plus forte que les réserves ou interdictions introduites par telle ou telle instance, c'est que celles-ci s'appuient, parfois au moins, sur des règles au fond « mal pensées », parce que pensées trop superficiellement. Ainsi condamner la locution *pour que* parce qu'il ne saurait y avoir combinaison d'une préposition et de *que* relève de la pétition de principe : encore faudrait-il s'assurer des

propriétés définitives de la catégorie prépositionnelle, voir si elle est homogène et en quoi elle serait incompatible avec une suite propositionnelle, puisque la préposition commande en l'espèce non pas le conjonctif mais la suite conjonctive. Vaste sujet bien entendu qu'il ne s'agit pas de traiter dans ce rapide compte rendu. Mais en tout cas, le résultat est là : les circonstancielles finales en *pour que* se sont imposées. Pas plus qu'elle n'a pu être éliminée par telle oukase venue d'en haut, cette locution ne s'est imposée ni par le fait du hasard ni du fait de la simple pression d'un supposé usage populaire. Si elle « réussit », c'est qu'elle entre dans la logique profonde de la langue, dans sa norme propre, entendue comme mode de régularité par lequel elle s'auto-définit. Relève de cette régularité à un niveau macrosystématique, la mise en place d'une sémiologie analytique, qui rend compte de la sortie de la personne du prédicat verbal (voir l'article de D. Capin) autant que de la genèse des périphrases aspectuelles (voir les articles de Philippe Caron, et Bertrand Sthioul). Dans le cas des périphrases aspectuelles, à forte grammaticalisation, celles qui figurent dans nos tableaux de conjugaison, la faible fortune des formes surcomposées, notamment du passé surcomposé (*j'ai eu chanté*) étudié par Sthioul, peut rendre perplexe. Pourquoi cette mécanique qui a bien marché pour l'engendrement des formes (simplement) composées s'est-elle enrayée, produisant une forme essentiellement cantonnée à des systèmes temporels corrélant un verbe principal à forme composée à un verbe à forme surcomposée en position subordonnée et renvoyant à un avant du procès traduit par le verbe principal ? Tout simplement parce que, dans ce cas, la mise en regard syntagmatique des deux formes verbales donne pleine pertinence c'est-à-dire plein rendement à leur distinction sémantique. En revanche, en emploi hors opposition avec la forme composée, la forme surcomposée, même si elle est localement attestée (en vertu de la tendance à la redondance valant dans différents secteurs de la morphosémantique : *hui/aujourd'hui/au jour d'aujourd'hui*), renvoie à une représentation psychique très vite opaque de l'extension aspectuelle, difficilement différenciable de la représentation que livre la forme simplement composée. Au fond, le cas des formes surcomposées offre l'exemple d'une mécanique d'expression qui se développe comme animée de sa force propre, dans une sorte d'« emballement », déliée du coup de la mécanique de représentation correspondante.



Il convient donc, selon nous, d'articuler l'une par rapport à l'autre les deux normes²: (a) la norme interne, qui organise la langue, l'auto-définit, disions-nous, dans sa structure et dans son développement; (b) la norme épilinguistique (essentiellement sociolinguistique), qui, idéalement, est fondamentalement une prise de position quant au degré de recevabilité des étapes de ce développement. La norme épilinguistique doit, en effet, essentiellement viser à mettre en évidence ces stades de développement, à en admettre la cohabitation et à identifier, en une synchronie large, la pertinence de chacun d'eux en fonction du contexte énonciatif. Si on se situe dans un cadre didactique, il appartient au professeur d'enseigner (a) la variété des usages, pensés non comme des modes d'expression fortuitement juxtaposés mais dans la cohérence de leurs rapports (cohérence qui est de l'ordre de la norme interne), (b) leur convenance maximale avec telle ou telle situation énonciative. Il s'agit là d'un programme particulièrement exigeant qui rappelle qu'apprendre une langue³, c'est apprendre à la manipuler à bon escient, dans l'usage banal d'un échange à fin directement utilitaire (magasins, services publics, etc.) ou d'une conversation très libre entre amis ou proches (notamment de même génération), mais aussi à en saisir la richesse dans la lecture des textes qui en exploitent maximale-ment les potentialités et les nuances (c'est-à-dire la mécanique mise en œuvre dans la langue et par la langue).

Olivier SOUTET
Sorbonne Université

² Sur ce point, voir Robert Martin, *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*, Paris, AIBL, 2^e édition, 2021.

³ Pour prolonger la perspective didactique, à laquelle l'ouvrage fait une place importante en complément à sa partie introductrice (contribution de C. Skupien Dekens, «Réflexions sur les spécificités de la norme en FLE»).



***La Science prise aux mots. Enquête sur le lexique scientifique de la Renaissance*, Violaine Giacomotto-Charra et Myriam Marache-Gouraud (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2021, 460 pages.**

Si les écrits scientifiques de la Renaissance ont donné lieu à de nombreuses études tant pour les théories exprimées que pour les modalités d'écriture, le lexique – latin ou en langues vernaculaires – est bien souvent méconnu en dehors de quelques domaines (médecine, botanique et zoologie notamment) ou de quelques auteurs comme Pierre Belon qui paraît comme l'un des pionniers de la zoologie. Ce livre, issu de quatre journées d'études organisées à l'université Bordeaux-Montaigne et à l'université de Bretagne occidentale, sans refuser d'examiner l'âge classique, apparaît comme prolégomènes à un inventaire souhaitable de la terminologie de la Renaissance, à un « rêve de dictionnaire impossible » (p. 8), dans un « désir utopique de dictionnaire idéal » (p. 15). Il est structuré en trois parties, correspondant à trois champs notionnels importants pour la science du *xvi*^e siècle : ce sont d'abord les noms de la science, au cœur du sujet au moment où des évolutions épistémiques sensibles se font sentir par rapport au Moyen Âge. La deuxième est centrée sur le concept et les noms de l'expérience, dont l'histoire est complexe avant sa formalisation comme fondement d'une démarche dans la science moderne. La troisième enfin s'intéresse au regard scientifique au moment où l'usage d'instruments optiques se développe et où l'observation devient partie intégrante de la pratique de la science. Ce sont donc trois parties qui associent termes, concepts, épistémologie, préférant à une histoire du mot ou à une notice, une réflexion croisée entre textes, concepts, histoire des sciences et description de terminologies émergentes, chacune de ces parties faisant l'objet d'une riche introduction par les deux éditrices.

La première partie, loin d'être un inventaire des dénominations des sciences, est bien plutôt une réflexion sur ce qu'est la *scientia* et notamment sa relation avec la *curiositas*, dont on connaît l'ambivalence depuis saint Augustin, mais aussi la fortune jusqu'au *xviii*^e siècle avec les cabinets de curiosités. Dans le texte introducteur (« Des noms du savoir et de leurs avatars ») Violaine Giacomotto-Charra et Myriam Marrache-Gouraud démontrent ainsi (p. 21) « l'intrication des notions de *philosophie*, *science*, *savoir* et *connaissance*, la fluctuation de leur contenu conceptuel et référentiel, le chevauchement incessant des limites de l'extension de chacun

ou l'absence de limites claires», autant de difficultés qui n'empêche pas pourtant de délimiter deux jeux d'opposition qui caractérisent *scientia*, le premier avec l'opinion en raison de la rationalité qui la fonde et avec la *sapientia*, cette dernière étant réservée à la connaissance du divin, le second avec l'*ars* (*épistémè* en grec), qui a comme fin «la production et non la connaissance en soi et de traiter aussi de *philosophia*. Cette analyse n'oublie pas le français comme langue philosophique, avec les emplois de Scipion Dupleix dans son premier texte philosophique paru en 1600, *La logique ou art de discourir et raisonner*, auteur dont Violaine Giacomotto-Charra a montré dans un livre précédent l'importance pour l'expression en français de la philosophie (*La philosophie naturelle en langue française: des premiers textes à l'œuvre de Scipion Dupleix*, 2020). Pour compléter cette synthèse et pour ceux qui s'intéressent à la scolastique, on peut se référer aux deux volumes collectifs publiés en 1994 (*Scientia und ars im Hoch und Spätmittelalter*) et en particulier aux articles de J. Hamesse et C. Lafleur témoignant de l'emploi dans les universités des deux termes *scientia* et *ars*. L'introduction se termine sur la *curiositas*, notion toujours controversée à la fin du *xvi^e* siècle et indique les positions diverses d'auteurs connus (Rabelais, Erasme, Montaigne, Bellon) et moins connus (Paul Contant, apothicaire à Poitiers au *xvii^e*) jusqu'à l'instauration des cabinets de curiosités, où le nom *curiosité* désigne par métonymie des objets naturels, les *mirabilia* que chaque époque a aimé décrire et exposer, mais qu'il s'agit désormais de montrer pour offrir «dans la contemplation de la diversité des choses, la possibilité de les ordonner et de les nommer» (p. 41). Les deux contributions qui suivent apportent des éclairages complémentaires sur la curiosité et ses définitions. La première part d'une enquête lexicale que mène Guylaine Pineau sur l'emploi du nom *curiosité* et de l'adjectif *curieux* chez les auteurs du *xvi^e* (Baïf, Montaigne et le dictionnaire Huguët) en montrant les différentes acceptions, principalement «soin» et «désir de connaître», en considérant le mot comme une «nébuleuse de sèmes» (p. 45) et en montrant l'ambivalence continue de la notion, avec l'évocation d'Henri Corneille Agrippa qui veut montrer que «l'enquête scientifique éteint la lumière de la foi» (p. 48) ou de la position guère plus nuancée de Calvin et même de Montaigne, à côté d'un Ambroise Paré, qui fait varier *curiosité* et *curieux* entre positif et négatif. La deuxième est une intéressante mise en relation entre *curiosité* et *pérégrinité*, du latin au français, par

Nicolas Corréard, qui considère que la question est « notionnelle et culturelle » (p. 62) autour de la métaphore du voyage comme désir de savoir. Il l'étudie dans la littérature néo-latine, dans les récits en français et en Italie (Jean Thenaud, Rabelais, et Francesco Doni), et enfin dans la littérature espagnole (Juan Arce de Otálora, Cervantès, Diego de Saavedra Fajardo, Francisco de Quevedo, Baltasar Gracián). Il y démontre l'importance de la métaphore dans toute la culture de la Renaissance, « levain narratif d'une mise en scène imaginaire de l'enquête curieuse » (p. 77).

La troisième contribution traite moins de la curiosité que d'un domaine rarement étudié et finalement peu connu et peu documenté, puisqu'il s'agit de l'art mécanique ou *scienza delle mecaniche*, dans les textes italiens qu'étudie Noémie Castagné. Le corpus est particulièrement original et intéressant puisqu'il s'agit de la traduction en italien que fait Filippo Pigafetta du *Liber Mechanicorum* de Guidobaldo dal Monte où l'auteur montre cinq mécanismes (balance, levier, poulie, axe de la roue, coin et vis), qui ont particulièrement intéressé les savants européens. Le thème en soi attire l'attention pour qui s'intéresse au lexique spécialisé. Il faut ajouter que le traducteur a entretenu une correspondance importante avec l'auteur, ce qui a permis des échanges sur la conception de la traduction et les termes à employer, avec des corrections imposées par l'auteur et des annotations du texte également inspirées par lui. L'un des points d'intérêt vient de la cohérence d'emploi des termes italiens techniques entre la correspondance et la traduction et l'écart de conception de la langue de traduction entre l'auteur et le traducteur, le premier préférant une terminologie proche du latin quand le second préfère « rendre un texte accessible à des lecteurs cultivés, mais non latinistes ». Noémie Castagné termine par une étude du mot *esperienza* – transition avec la 2^e partie – et fournit en complément deux extraits des échanges épistolaires entre les deux hommes sur leur définition respective de la traduction (p. 94-97).

La deuxième partie, « Les leçons de l'expérience », est également introduite par une synthèse de V. Giacomotto-Charra et M. Marrache-Gouraud où elles rappellent la polysémie du nom *expérience* et son inscription dans un réseau sémantique (*pratique, expériment, essai, preuve, observation* pour le français) comme *experientia* en latin. Rappelant les travaux des médiévistes sur la question (J. Hamesse, 2002, I. Draelants et T. Benatouil, 2011), ainsi que les relevés et définitions dans



le *DMF* (reposant sur lexicologie scientifique effectué sous la direction de D. Jacquart et C. Thomasset), elles montrent les continuités dans la fréquence d'*expériment* et *expérience*, mais aussi la rupture sémantique, le premier signifiant la vérification par la pratique et à la « tentative exploratoire » (p. 110) et, à la suite d'Evan Raglands, soulignent l'emploi du tour latin *facere periculum*, traduit par Estienne par « faire l'expérience de quelque chose » (p. 110). Les études de cas autour de Cardan et de Zabarella cités dans cette synthèse ainsi que dans les contributions qui suivent dans la partie (Bernard Palissy, jardinage, médecine; littérature militaire) démontrent la complexité de la notion d'expérience et surtout, comme l'affirment à juste titre, les deux auteurs, le fait qu'elle prend sens « dans un contexte épistémologique qui lui est propre » et qu'elle est « étroitement interdépendante du contexte intellectuel et épistémique qui lui est propre » (p. 120), avec un savoir empirique qui se construit, fondé sur l'observation et la répétition. On a pu parler à propos de Bernard Palissy de « discours sur l'expérience »: Juliette Ferdinand dégage dans ses écrits trois sémantismes du nom *expérience* (1/observation directe, 2/résultat tangible et 3/connaissance acquise par une longue pratique plutôt que par les autorités), et y montre la conviction de la supériorité d'un savoir direct plutôt que par le biais d'écrits, avec la nouveauté de partir de la pratique et de l'observation pour arriver à une philosophie naturelle. Expérience ou autorités? Telle est la question qui revient très régulièrement au fil des études. Antoine Mizault fournit une première réponse dans son *Jardinage* (1578) qu'analyse Laurent Paya: sans négliger les savoirs antiques sur l'agronomie, l'humaniste se réfère parfois aux hommes de terrain pour assurer de l'efficacité de certaines pratiques, voire d'effets spectaculaires, les expériences étant alors des observations qui permettent de tirer des connaissances, même si elles sont souvent « privées, secrètes, fortuites et inattendues » (p. 152). C'est cette même relation entre théorie et expérience faite d'observations, qui apparaît dans les traités de médecine traduits en français, objet de la contribution de Valérie Worth-Stylianou qui étudie quatre traducteurs du *xvi^e* siècle, Richard Roussat, Barthélemy Aneau, Pierre Hassard et Jacques Dakechamps ainsi que le témoignage sur les femmes qui soignent. Elle y montre une place réelle de l'observation des faits, plus ou moins grande selon la position épistémologique des médecins, selon qu'ils sont anatomistes ou paracelsiens. Hervé Baudry s'intéresse à un autre

médecin, Antoine Martin, qui se livre à une critique des idées médicales de Montaigne et il oppose les notions d'expérience des deux auteurs, Montaigne privilégiant l'expérience singulière et autonome à l'imposture scientifique (p. 182-183), alors que Martin est du côté de «l'expérience alléguée» (p. 184), soumise à l'autorité et aux institutions médicales, comme on peut le lire dans ses citations données en annexe (p. 191-195). La littérature militaire, dont on connaît le développement, en particulier avec les guerres d'Italie, donne lieu aussi à des débats entre théorie et pratique selon l'approche envisagée et une polysémie manifeste de *l'esperienza* dans ce domaine aussi. Michel Pretalli dégage en effet trois conceptions (p. 197-198): celle des humanistes reposant sur une histoire et une tradition textuelle où le fait historique est considéré comme relevant de *l'esperienza*, celle des hommes de guerre où l'expérience ne peut être qu'une pratique directe de la guerre, et celles des «mathématiciens-praticiens». La dernière étude de cette partie part d'une pratique qui se développe au xvii^e, celle des privilèges d'invention, pour protéger et garantir les inventeurs et qui oblige à des expertises pouvant passer par des «expériences» ou démonstrations réalisées face à un public choisi. L'analyse, originale, s'appuie sur les multiples textes qui suscitent ces expertises, en anglais et en français, et montre que «l'épreuve expérimentale est un spectacle avant d'être le moment de la détermination de la vérité» (p. 228). On peut voir ainsi la variabilité de la conception de l'expérience et pourtant une constante: elle repose toujours sur le sensible et sur l'observation, cette dernière notion étant l'objet de la dernière partie, «une science du regard», qui est la plus longue, ce qui en prouve toute l'importance.

Le choix de cette place vient justement, selon les éditrices de ce volume, de l'«autonomisation des mots et des concepts *d'observatio* par rapport à *experientia*» (p. 231) au cours de la seconde moitié du xvi^e siècle ainsi que de l'apparition d'un nouveau protagoniste en sciences, l'observateur, dans un monde naturel conçue comme un théâtre où l'homme de science voit et fait voir, selon les citations introductrices de Guillaume Rondelet et Pierre Belon. L'observation, notamment en histoire naturelle ou en médecine, est conçue comme le fondement du savoir, et les auteurs renaissants se fondent sur Aristote pour renforcer sa place comme moyen de connaissance universelle. C'est désormais «un acte pesé, pensé, volontaire, entrant dans une démarche scientifique qui engage le

sujet, qui suppose la focale d'un point de vue mais aussi une mise en perspective» (p. 236). C'est ce qui justifie l'importance des théâtres notamment d'anatomie, jardins et autres lieux destinés à montrer la nature et ses merveilles, dont à Padoue et à Bologne ou au Musée d'Albrovandi, tous autant d'instruments pour faire voir et connaître selon les éditrices, à côté des illustrations dans les livres, les « observations de papier » (p. 242), fort utilisées par les naturalistes Belon et Charles de l'Écluse ou les volvelles des livres d'astronomie évoquées rapidement. C'est ainsi que de moteur de la connaissance, l'observation devient genre scientifique part entière et est au cœur d'un nouveau paradigme sémantique, où, liée à l'expérience, elle est confrontée à l'autorité. Les chapitres qui suivent apparaissent comme autant d'études de cas qui s'inscrivent dans ce panorama, ce qui donne parfois un aspect assez disparate entre analyses du lexique, des textes ou des illustrations, même si chacune d'entre elles apporte des éléments. Dans ce goût de l'observation qui se déploie au *xvi*^e siècle, la littérature de voyage en tant qu'expérience personnelle a évidemment sa place, à la différence d'un Moyen Âge qui répète souvent les autorités, et Guillaume Holtz veut montrer comment l'observation devient principe d'autorité scientifique, comme en astronomie, à partir de 1540, en rappelant d'abord l'histoire du mot et de ses dérivés (p. 255-258) et sa valeur juridique de départ avant les années 1540-1550, où le « sème empirique de l'observation » se déploie aussi bien en latin qu'en français ou en italien, et d'abord dans les textes médicaux liés à l'autopsie. C'est Pierre Belon qui l'introduit dans le corpus géographique français, selon l'auteur avec les *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables* (1553), puis Thevet quelques années plus tard, et G. Holtz démontre qu'il s'agit d'un choix dans la langue vernaculaire plutôt qu'en latin avec une observation qui vise à fragmenter le réel plutôt qu'à insister sur l'unité du tout, mais qui souligne aussi l'incapacité du regard humain à embrasser la totalité de la Création (p. 266). C'est aussi la naissance de protocoles d'écriture pour rendre compte de l'observation. Mais Bernard Palissy, comme pour l'expérience, est aussi celui qui démontre cette nouvelle conception de la vue comme mode de connaissance et Juliette Ferdinand s'attache en particulier aux verbes qu'il emploie (*voir, savoir, entendre, contempler* dont le sens religieux demeure, *montrer, faire voir*) et signale la relation intrinsèque pour elle entre l'observation, le dialogue et la sociabilité qui naît des preuves

visuelles. Philippe Glardon, lui, s'intéresse moins au lexique qu'aux «erreurs picturales» dont il fait la revue dans l'illustration des histoires naturelles: gravures correspondant aux classements anciens, images erronées - explicites ou non signalées -, images redondantes, absentes, généralisantes. Il y montre ainsi «la complexité du processus descriptif de la nature» (p. 310) et termine sur une brève analyse de deux mots qui sont associés dans une réduplication, *description et portrait*. Claude la Charité propose une analyse de la célèbre œuvre de Guillaume Rondelet, *L'histoire entière des poissons*, et, à partir de la préface, montre comment l'observation s'inscrit dans un «idéal d'autopsie» pour «voir et contempler depuis l'invisible jusqu'à l'indicible» (p. 315): le regard naturaliste se forge entre témoignage oculaire et référence aux Anciens. Avec André du Laurens et ses *opera anatomica* (1593), Emmanuelle Lacore-Martin évoque la description anatomiste de l'œil et la théorie de la vue. Le médecin y garde le principe d'une supériorité de la vue sur les autres sens et conserve un vocabulaire courant dans les textes latins médiévaux et ceux d'inspiration galénique sur la vue (*species, simulacrum, imago*) dans une vision téléologique du corps humain. Il faut noter que cette théorie, assez complexe, est développée dans un texte de vulgarisation destinée à la duchesse d'Uzès. On pourrait penser que le XVIII^e siècle ne s'intéresse plus à l'anatomie du XVI^e: il n'en est rien puisque les planches anatomiques des *Tabulae Anatomicae* de Bartholomée Eustache, publiées en 1552, le sont à nouveau en 1714, accompagnées d'une préface et de commentaires par Giovanni-Maria Lancisi, où Benoît Jeanjean relève un riche vocabulaire de l'observation anatomique (notamment p. 355-358) accompagné d'un éloge de la précision de la gravure, malgré le décalage chronologique. L'art de la gravure est bien un substitut à l'observation directe et Benoît Jeanjean, dans une autre contribution (p. 383-406), s'intéresse à la cartographie avec le *Theatrum orbis terrarum* d'Ortelius (1570), atlas cartographique, régulièrement réédité avec des cartes supplémentaires, mais aussi une considérable augmentation des commentaires liminaires. A la différence des planches anatomiques dont les éditeurs soulignaient la précision et le réalisme, cet ouvrage inclut poésie et esthétique pour introduire au discours et au regard scientifiques. La littérature scientifique s'enrichit, lors de la période classique, de périodiques, dont Jean-Pierre Vittu et Jeanne Peiffer ont montré toute l'importance et la richesse dans leurs travaux. C'est ce

support que, pour la fin du xvii^e s., David Banks utilise comme corpus d'analyse avec *Le Journal des Sçavans* pour le français et les *Philosophical Transactions*, pour l'anglais, dans une étude des procès de perception dans les deux langues, selon les catégories de la Linguistique Systémique Fonctionnelle : il y montre des écarts conséquents, qui laissent penser à des différences épistémologiques et idéologiques entre empiristes anglais et cartésiens français (p. 379-382).

Le titre du livre pourrait laisser penser à une histoire de la terminologie scientifique, reposant sur l'évolution récente de la recherche sur les écrits scientifiques, notamment contemporains. Il n'en est rien, car il se veut à la frontière de l'histoire des théories et pratiques scientifiques, de l'analyse littéraire et linguistique et de l'histoire du livre et propose une réflexion épistémologique et historique autour des discours et des usages linguistiques des savants principalement du xvi^e siècle. Ce livre collectif propose ainsi de nombreux matériaux lexicaux et historiques autour de trois concepts fondamentaux, science, expérience et observation, et les trois synthèses des éditrices ouvrent de nombreuses pistes pour des travaux ultérieurs, sur l'avant de l'âge classique. L'intérêt épistémologique de ce volume est important et démontre combien l'expression, notamment lexicale, et les supports éditoriaux accompagnent l'évolution de la science, de ses présupposés et de ses pratiques. Sans être un dictionnaire ni une encyclopédie, ce livre est aussi d'un grand apport pour tout spécialiste de terminologie et d'histoire des termes, que ce soit pour le latin, le français, l'anglais, ou l'italien, même si on ne peut que regretter l'absence d'index général des mots de ces différentes langues, qui, pour cette dimension et compte tenu du titre, était peut-être plus nécessaire que l'index des auteurs, surtout s'il doit être employé pour un futur inventaire ou dictionnaire, comme y invitent les deux éditrices. Prolégomènes assurément à ce projet éventuel, il suscite l'envie d'approfondir et de mieux connaître la langue scientifique et en particulier d'aller au-delà des lieux communs sur la relation entre latin et langues vernaculaires, par les documents et les réflexions que présentent les auteurs.

Joëlle Ducos
Sorbonne Université/EPHE, PSL



TABLE DES MATIÈRES

Le bureau	
PRÉSENTATION	7

FORMES D'ÉCRITURE DES SAVOIRS PERSPECTIVES D'ANALYSE DU DISCOURS EN DIACHRONIE

Joëlle Ducos	
AVANT-PROPOS	11
Sciences et diachronie linguistique ou l'émergence de la scientificité.	11
Bibliographie	22
Oleg Averyanov, Flore Picard et Adeline Sanchez	
INTRODUCTION	25
Bibliographie	29
Thomas Augais et Julien Knebusch	
CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE ET ÉCRITURE DANS LE DIALOGUE CHIRURGICAL ENTRE HENRI MONDOR (1885-1962) ET RENÉ LERICHE (1879-1955)	31
1. Le style chirurgical de l'opérateur	33
2. L'écrit chirurgical et la question du style	35
3. Une querelle scientifique dont les arguments reposent sur des questions de poésie	41
Bibliographie	44



Adeline Sanchez	
UNE QUESTION DE FORMES: LES TRADUCTIONS FRANÇAISES DU <i>LILIUM MEDICINAE</i> DE BERNARD DE GORDON	47
1. Du discours scientifique au discours de la pratique: le <i>Lilium medicinae</i> , une œuvre de vulgarisation	49
1.1. Contraintes et techniques d'organisation de la matière médicale	50
1.2. Didactisme et vulgarisation de l'art médical	55
2. La transmission manuscrite: texte polymorphe et programmes de lecture	57
2.1. Contraintes et techniques d'organisation de la matière médicale	58
2.2. La traduction comme témoin d'un programme de lecture	60
2.3. Le cas de B	64
Bibliographie	67
Isabel Rio Novo	
THÉORIES SUR LA POÉSIE SCIENTIFIQUE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE	69
Bibliographie	79
Franck Baron	
<i>LE PETIT POUCKET</i> DE CHARLES PERRAULT: THÉORIE DES FAUX JUGEMENTS ET ENTHYMÈME OGRESQUE	81
1. Charles Perrault et la théorie des « faux jugements »	82
2. Théorie des faux jugements et enthymème ogresque dans <i>Le Petit Poucet</i>	87
2.1. La question du jugement	87
2.2. Enthymème ogresque	89
3. Modernité de l'écriture perraultienne et analyse pragmatique	92
Bibliographie	97



Vanessa Oberliessen	
LE TRIALOGUE CHEZ LES AUTEURS	
DE LA KABBALE CHRÉTIENNE	99
1. Le dialogue humaniste, entre théâtre et traité	101
1.1. Trialogue et théâtre	102
1.2. Auto-insertion des auteurs	106
2. Comment convertir un ami	107
2.1. Ambiguïté de la conversion dans <i>De Verbo Mirifico</i>	108
2.2. Maîtres et élèves	110
3. Le cénacle du savoir universel	111
3.1. Les personnages	111
3.2. Une forme signifiante	115
Bibliographie	118
 Serge-Pacôme Alléby Mambo	
COMMENT DIRE (ÉCRIRE) LES SAVOIRS NON CONSTITUÉS?	
QUELQUES ÉLÉMENTS D'UNE PERFORMANCE DISCURSIVE	
DANS <i>LE FEU DES ORIGINES</i> D'EMMANUEL DONGALA	119
1. La démarche expérimentale de la structure narrative du roman	121
2. Les jeux de polyphonies énonciatives et la construction dialectique du savoir	127
3. « Positivation » et formalisation : deux enjeux majeurs de l'écriture des savoirs dans <i>Le Feu des origines</i>	138
Bibliographie	144
 RÉSUMÉS	145
 COMPTES RENDUS	153
 CONDITIONS DE PUBLICATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE	195

ÉTUDES DIACHRONIQUES

1 | 2023

Présentation de la revue : Gilles Siouffi

Formes d'écriture des savoirs : perspectives d'analyse du discours en diachronie

Avant-propos : Joëlle Ducos → Sciences et diachronie ou l'émergence de la scientificité

Introduction : Oleg Averyanov, Flore Picard et Adeline Sanchez

Thomas Augais et Julien Knebusch → Connaissance scientifique et écriture dans le dialogue chirurgical entre Henri Mondor (1885-1962) et René Leriche (1879-1955)

Adeline Sanchez → Une question de *formes* : les traductions françaises du *Lilium medicinae* de Bernard de Gordon

Isabel Rio Novo → Théories sur la poésie scientifique dans la seconde moitié du XIX^e siècle

Franck Baron → *Le Petit Poucet* de Charles Perrault : théorie des faux jugements et enthymème ogresque

Vanessa Oberliessen → Le dialogue chez les auteurs de la Kabbale chrétienne

Serge-Pacôme Alléby Mambo → Comment dire (écrire) les savoirs non-constitués ? Quelques éléments d'une performance discursive dans *Le Feu des origines* d'Emmanuel Dongala

Résumés

Comptes rendus